

30

Huitième année, N° 27

Publication hebdomadaire
Un an : 47,50 frs ; six mois : 25 frs
Le numéro : 2,00 frs

La revue catholique des idées et des faits

2 OCT 1928

UT SINT UNUM

FONDÉE LE 25 MARS 1921
sous les auspices de
Son Eminence le Cardinal MERCIER

Directeur : L'ABBÉ R.-G. VAN DEN HOUT

Sommaire du vendredi 28 septembre 1928

Autour des Massacres de septembre 1792
De quelques déformations de l'art littéraire
Les Français vus par un Italien
1618... ou le secret de la Beauté
L'erreur de Tolstoï
Le premier épanouissement des libertés religieuses en Belgique
Au pays des lois laïques

Mgr Baudrillart
Marcel Paquet
Camille Viglino
Marcel Schmitz
Paul Bourget
E. de Moreau, S. J.
Daniel Ryelandt

Les idées et les faits : Chronique des idées : La Belgique économique, Mgr J. Schyrgens.
— France.

Bruxelles : 11, boulevard Bischoffsheim
Tél. : 220.50, Compte chèque postal : 489.16,



CAISSE GÉNÉRALE de REPORTS et de DÉPÔTS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital et Réserves : 355.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE
Comptes de Chèques et de Quinzaine
(taux variable)

-- Dépôts de Titres et de Valeurs --
Lettres de Crédit -- Prêts sur Titres
Coffres-Forts

Bureaux de Quartier :

Rue du Midi, 8, Bruxelles;
Rue de l'Autonomie, 2, Anderlecht;
Parvis St-Gilles, St-Gilles;
Plac. Saintelette, 26, Molenbeek;

Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek;
Place Liedts, 18, Schaerbeek;
Rue du Bailly, 79, Ixelles.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Société anonyme fondée par arrêté royal du 28 août 1822

3, Montagne du Parc BRUXELLES

FONDS SOCIAL
Capital . . . fr. 400.000.000.—
Réserves . . . fr. 504,657,742.94
Total . . . fr. 904,657,742.94

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Le service d'agence de la Société Générale de Belgique est assuré en province par ses banques patronnées et leurs agences dans plus de 375 villes et localités importantes du pays.

VOLKSBANK VAN LEUVEN

(Banque Populaire de Louvain)

Rue de la Monnaie, 9 LOUVAIN

Capital : 30.000.000 francs.
Réserves : 7.300.000 francs.

19 SUCCURSALES ET AGENCES

Toutes opérations de banque, de bourse et de change
aux meilleures conditions

LOCATION DE COFFRES-FORTS

CREDIT ANVERSOIS

SOCIÉTÉ ANONYME

SIEGES :

ANVERS : 36, Courte rue de l'Hôpital
BRUXELLES : 30, Avenue des Arts
175 Succursales et Agences en Belgique

FILIALES :

à PARIS
20, rue de la Paix

à LUXEMBOURG
55, boulevard Royal

Banque - Bourse - Change

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Autour des massacres de septembre 1792
De quelques déformations de l'art littéraire
Les Français vus par un Italien
1,618... ou le secret de la Beauté
L'erreur de Tolstoï
Le premier épanouissement des libertés religieuses en Belgique
Au pays des lois laïques

Mgr Baudrillart
Marcel Paquet
Camille Viglino
Marcel Schmitz
Paul Bourget
E. de Moreau S. J.
Daniel Ryelandt

Les idées et les faits : Chronique des idées : La Belgique économique, Mgr J. Schyrgens. — France.

Autour des Massacres de septembre 1792⁽¹⁾

Le sujet que l'on m'a demandé de traiter n'est pas gai, tout au contraire. C'est une page très sombre, une tache très noire, dans l'histoire de notre Paris et de notre France. Malgré les années écoulées, il n'est pas difficile de la reconstituer : quelques-uns des lieux où elle se déroula sont assez peu changés pour nous apparaître comme des témoins encore vivants.

* * *

Vous vous risquez parfois, je pense, à travers les rues de cette province que les Parisiens appellent la rive gauche. Près de Saint-Sulpice et du Luxembourg, un vieux couvent, celui des Carmes, qui abrite aujourd'hui l'Université catholique, dont j'ai l'honneur d'être le chef ; une église, un jardin, oasis de verdure, de travail et de paix. Entrez par la porte de la rue de Vaugirard ; franchissez une cour, un passage : voici la vieille façade. Commencée en 1613, achevée quelques années plus tard, elle porte, dans son austère simplicité, la marque du grand siècle à ses débuts. A sa gauche, quand on la contemple du jardin, le chevet de l'église. Etes-vous en France ? Etes-vous en Italie ? Le campanile qui file tout droit vers le ciel, vous l'avez vu maintes fois au delà des Alpes ; ce dôme qui, avec celui des Grands-Augustins, aujourd'hui détruit, précéda la coupole de l'Institut et toutes les autres de Paris, vient en droite ligne de Florence. Dans telles chapelles de l'église ou de l'intérieur du couvent quelques peintures décoratives, — pur style italien des débuts du XVII^e siècle. N'en soyez point surpris : celle qui appela les Carmes réformés en ce lieu, c'est la reine Marie de Médicis ; les fondateurs du couvent furent les amis de la reine, Léonora Galigai et son mari Concini, le maréchal d'Ancre.

Parcourez le jardin, débris, mais grand encore, de l'antique jardin des Carmes ; une allée latérale, jadis plantée de tilleuls, parallèle à la rue Cassette ; on y dansa après les journées sanglantes de 1792. Une allée centrale, avec un rond-point, un bassin, des bancs de pierre, une colonnette qui attire le regard, quoiqu'un peu perdue dans les lilas. Peut-être, en longeant les plates-bandes, une senteur, un goût d'eau de mélisse, vous hante ; c'est dans ce jardin, en effet, que fut cultivée la fameuse plante dont le nom demeure depuis deux siècles attaché à celui des Carmes ; les

plates-bandes d'aujourd'hui n'en ont plus. Enfant, j'en vis de vieux restes desséchés, mêlés à la poussière des greniers ; la provision ne suffisait pas toujours ; les bons Pères Carmes, en dépit de certaines factures retrouvées, se défendaient de l'avoir accrue par quelques achats faits au dehors ; c'était bien leur droit ! Et l'on n'en oublie pas pour autant leur vie de prières ardentes, d'austères mortifications, non plus que leurs belles missions d'Orient.

Qu'il est grave, ce jardin ! On a beau s'y promener banalement, chaque jour, on le sent doué d'une âme, d'une âme qui pénètre la vôtre. Sur le perron par où l'on monte vers l'église, cette inscription latine : « *Hic ceciderunt*. » (C'est ici qu'ils sont tombés.) Sur la petite colonne voisine du bassin : « Ici a été tué, le 2 septembre 1792, L. Guérin, prêtre, première victime du massacre des Carmes. » Enfant (l'Ecole Bossuet où j'étais élève avait trouvé place dans le couvent), j'y voyais un vieux puits fermé par un couvercle de bois surmonté d'une croix noire ; longtemps, on avait cru qu'il contenait les restes des prêtres massacrés. En réalité, ils avaient été jetés en grand nombre dans un autre puits, d'où ils furent tirés en 1867, et ce puits se trouve dans la cave d'une maison, au coin de la rue de Rennes et de la rue d'Assas, rues qui furent prises sur le vieux jardin. Une belle croix de pierre se dresse aujourd'hui, face au perron.

Grave, en effet, ce jardin, car la pacifique oasis des Carmes est brusquement entrée dans l'histoire par le plus tragique des événements ; là furent enfermés, trois semaines durant, près de deux cents prêtres ; là furent pourchassés et massacrés près de cent vingt d'entre eux ; et combien de prisonniers d'Etat quittèrent les hautes chambres de la maison pour gagner l'échafaud, traînés sur la fatale charrette ! L'une des chambres porte encore de nombreuses inscriptions, une autre des traces de sang ; la crypte de l'église abrite les os de plus de soixante victimes.

* * *

Quittons les Carmes, où m'attarde une sorte de piété filiale, et gagnons, par la rue de Rennes, un autre temple de la science et de la piété chrétiennes : Saint-Germain-des-Prés, l'Abbaye, second théâtre principal des scènes d'horreur dont j'évoque le souvenir.

(1) Conférence prononcée à la tribune des Conférences Cardinal Mercier.

Les restes en sont plus beaux que ceux des Carmes, puisque subsistent la majestueuse église du XII^e siècle, aux colonnes peintes, à l'antique clocher, et, derrière l'église, l'harmonieux palais abbatial, reconstruit au XVII^e siècle, ainsi que d'importants fragments du bâtiment des Hôtes, où siégea, en 1792, le comité civil de la section des Quatre-Nations. Comme ces restes, pourtant, vous parlent moins que ceux des Carmes! Les immenses et variées constructions du monastère ont été rasées. Le percement du boulevard Saint-Germain, opération fort nécessaire, a fait disparaître jusqu'aux vieilles rues et aux petites places : Sainte-Marguerite, Childebert, que les gens de mon âge ont encore connues. Dès 1854 était tombée la prison de l'Abbaye, au seuil de laquelle la légende — combien vite se forment les légendes! — localisait les tueries des 2 et 3 septembre. L'historien Lenôtre, s'appuyant sur le récit très circonstancié de l'interne Salomon, a démontré qu'elles furent perpétrées au cœur même de l'Abbaye, dans la cour du jardin, sous les fenêtres du bâtiment des hôtes. Les victimes que l'on vit tomber sous les fenêtres de la geôle n'y reçurent que les premiers coups; pour les achever, on les traîna jusqu'au jardin, et là, les cadavres s'accumulaient en tas énormes. A l'Abbaye étaient amenés les prisonniers d'autres dépôts.

* * *

Poursuivons, toujours sur la rive gauche de la Seine, notre lugubre promenade. Longeons la pente sud de la Montagne Sainte-Geneviève, passant devant la Sorbonne et le Collège de France, puis au pied de la haute terrasse de l'Ecole polytechnique. A la naissance de la rue des Ecoles, une bâtisse dépourvue de caractère, six fenêtres sur une façade, trois sur l'autre, c'est tout ce qui reste du séminaire lazariste de Saint-Firmin, qui fut détruit sous le second Empire, lors du percement de la rue. Emule de la section du Luxembourg, la *Section du Jardin des Plantes*, devenue la *Section des Sans-Culottes*, y avait accumulé des prêtres tirés surtout des collèges de l'Université et de la Faculté de théologie, sans oublier ceux du petit séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, tout voisin de Saint-Firmin.

Traversons la Halle-aux-Vins et puis le Jardin des Plantes. Nous atteignons la *Salpêtrière*, dont la magnifique ordonnance, bâtiments, cours et allées, rappelle celle de l'Hôtel des Invalides. Moitié hôpital, moitié maison de force, elle ne renfermait que des femmes, prostituées ou malades; trente-cinq de ces malheureuses y allaient être égorgées.

Et maintenant, voici Bicêtre sur sa hauteur, autre refuge de misérables : fous, mendiants, vagabonds, enfants en correction. Douze de quinze ans, deux de quatorze, deux de treize, un de douze, en tout quarante-trois enfants du peuple, âgés de moins de dix-sept ans, y devaient périr.

Les assommeurs nous le disaient, rapporte un témoin oculaire, et nous l'avons pu voir par nous-même, les pauvres enfants étaient bien plus difficiles à achever que les hommes faits; vous comprenez, à cet âge, la vie tient si bien!

* * *

Revenons vers le centre de Paris : de toutes les prisons ensablées au cours des affreuses journées de septembre, une seule est encore debout : la *Conciergerie*, attenante au Palais de Justice. Le *Châtelet*, la *Tour Saint-Bernard*, virent immoler plus de trois cents victimes, la plupart criminels de droit commun. La noire et basse prison de *La Force*, la *Grande* et la *Petite*, en bordure de la rue du Roi-de-Sicile, — à l'époque de la Révolution, rue des Droits-de-l'Homme, — au Marais, avait recueilli des hôtes de distinction, dames de la Cour, prêtres et officiers. Cent soixante-dix d'entre ces hôtes, dont la princesse de Lamballe, y versèrent leur sang.

En tout, mesdames et messieurs, quatorze cents prisonniers, massacrés en trois jours, dans les lieux où je viens de vous conduire, magistrats, militaires, prêtres au nombre de deux cent vingt-six, aristocrates et gens du peuple des deux sexes et de tout âge. Et cela sans qu'aucune autorité de la Ville ou de l'Etat ait tenté quoi que ce soit pour les sauver, tout au contraire!

* * *

Comment expliquer un épisode aussi effroyable dans l'histoire d'une nation civilisée et généralement de mœurs assez douces? Coup de folie, peut-être?

Folie sûrement le prétexte invoqué et accepté! Ces malheureux, enfermés sans armes et dispersés dans huit maisons, on les accuse de mettre Paris en danger, de vouloir se soulever pour assassiner les patriotes, à l'heure où le Prussien ennemi franchit la frontière de France. Le salut de la patrie exige qu'on les tue, et patriotiquement on les tue. Folie sans doute, mais imaginée par des gens qui ne sont point fous, nous l'allons voir.

Fatalité, dit-on encore : fatalité, mot commode lorsqu'on se refuse à établir les responsabilités. Il fut de mode après la Révolution; la paix publique et le besoin de réconcilier les Français entre eux servirent d'excuse.

Le 12 avril 1808, Napoléon écrivait au comte Crétet, ministre de l'Intérieur :

« On doit peindre les massacres de Septembre et les horreurs de la Révolution du même pinceau que l'Inquisition et les massacres des Seize... Aucun homme ne pouvait s'y opposer. Le blâme n'appartient ni à ceux qui ont péri, ni à ceux qui ont survécu. Il n'était pas de force individuelle capable de changer les éléments et de prévenir les événements qui naissaient de la nature des choses et des circonstances. »

Louis XVIII adopta la même tactique. Sous Napoléon III, d'accord avec l'archevêque, Mgr Darboy, on abandonna une partie très sainte du terrain des Carmes, le puits et l'oratoire des martyrs, avec l'arrière-pensée de ne pas perpétuer dans leur plénitude des souvenirs évocateurs de haines.

Vue de politiques, mais non de justiciers et d'historiens. Et pourtant, des historiens, ceux qu'on a appelés les historiens fatalistes de la Révolution, Thiers, Mignet, Michelet, dans une large mesure, l'adoptèrent.

La fatalité n'explique rien; l'admettre ne suffit point à rétablir la paix.

La sinistre explication révolutionnaire, celle du salut de la patrie par l'implacable justice du peuple souverain, ne cessa jamais de s'affirmer, en dépit des bons vouloir officiels.

Dès le 5 novembre 1792, le sombre comédien qui a nom Collot d'Herbois l'avait formulée au club des Jacobins :

« La terrible affaire du 2 septembre est le grand article du *Credo* de notre liberté... Sans le 2 septembre, il n'y aurait pas de liberté, il n'y aurait pas de Convention Nationale. »

En effet, la Convention Nationale fut élue sous la terreur même des massacres.

Quant à la responsabilité morale, un évêque constitutionnel, celui de l'Eure, Thomas Lindet, s'était chargé, dans une lettre pastorale de décembre 1792, d'exonérer de toute faute ceux qui exécutèrent ou inspirèrent les massacres.

« Je suis loin, écrit-il, de regarder comme des monstres et des forcenés ceux qui, dans des moments aussi terribles, ont cru qu'il fallait sauver la patrie à quelque prix que ce fût et que l'ennemi du dedans devait être immolé avant d'aller au-devant de l'ennemi extérieur. »

Serons-nous surpris que les historiens de nos jours, animés de l'esprit de la Révolution, aient repris le thème des grands ancêtres?

M. Aulard invoque le patriotisme délirant des Parisiens. M. Brasch, dans sa monumentale étude sur *La Commune du 10 août 1792*, estime que les massacres du 2 septembre n'ont qu'un intérêt de polémique, exploité par les conservateurs et les modérés,

— considération qui, fort heureusement, ne l'a pas empêché de tracer de ces massacres un tableau très précis et très utile à consulter. Acte de justice populaire, dont les Parisiens, dans leur ensemble, furent complices, et qui se fût produit plus tôt, sans l'attitude énergique de la Commune, tel est son verdict.

Dans *L'Histoire Socialiste de la Révolution*, Jaurès couvre le crime de sa sensibilité humanitaire :

« Tous ces hommes qui invoquaient la bienfaisante nature et buvaient l'eau limpide à la source de la fraternité sainte, c'est le sang des hommes qu'ils vont boire à la coupe de la fureur et de la mort. Ils sont restés les mêmes, et, à travers l'atroce besogne de meurtre que leur suggère ou que leur impose le délire des événements, ils gardent leur grand rêve d'apaisement fraternel. »

Jaurès ajoute :

« Les révolutions sont la forme barbare du progrès. »

Patriotisme, apaisement fraternel, progrès! Glorifions les bourreaux et ne plaignons pas trop les victimes!

Taine, dans *La Conquête Jacobine*, oppose à ces flagorneurs du crime son verbe vengeur et coloré : l'âme des massacreurs lui apparaît pleine de scorpions, comme celle de Macbeth; et il dénonce « les monstres qui rampent enchaînés dans les bas-fonds du cœur et sortent à la fois de la caverne humaine, non seulement les instincts haineux avec leurs crocs, mais aussi les instincts immondes avec leur bave ».

Et nous, que dirons-nous? Par quelles précisions nous efforcions-nous de trancher historiquement un tel débat? N'hésitons pas à le déclarer : les massacres de septembre ne furent point l'effet d'un mouvement populaire spontané; ils furent politiquement voulus et préparés.

J'en surprends l'aveu sur les lèvres de Pétion, qui, maire de Paris au moment des massacres, devait savoir à quoi s'en tenir. Le 10 novembre 1792, il prononça ces paroles, insérées au *Moniteur* :

« Je pense que ces crimes eussent été arrêtés si tous ceux qui avaient en main le pouvoir et la force les eussent vus avec horreur...; mais plusieurs croyaient que ces journées étaient nécessaires...; et que ces crimes, odieux en morale, étaient utiles en politique. »

Utiles en politique! Voilà tout le secret. Osons ajouter, avec M. Gautherot (dans son intéressant volume : *Septembre 1792. Histoire Politique des Massacres*) : et liés à tout le régime jacobin. Mot qui paraît trop dur à première vue, mais qui ne l'est pas.

Voulus pourquoi? Voulus par qui? Telles sont les deux questions qu'il convient maintenant de résoudre.

Voulus pourquoi? Eh! répondent la légende révolutionnaire et les auteurs responsables du crime, pour le salut de la patrie.

Que le péril national fut sérieux à la fin d'août 1792, gardons-nous de le nier. L'armée prussienne avait franchi la frontière; l'armée autrichienne s'ébranlait. Du côté de la Belgique, l'armée royale était désorganisée; l'armée révolutionnaire n'était pas encore formée; on essayait de la constituer à l'aide des fameux volontaires, dont on pouvait escompter la bravoure, mais non la discipline. Donc, danger réel, moindre, cependant, qu'on ne le représentait. La preuve, c'est que les quelques coups de canon de Valmy arrêterent les Prussiens dès le 20 septembre et que ceux-ci — les politiques ne pouvaient l'ignorer — étaient si préoccupés des agissements de Catherine II en Pologne que, de même que les Autrichiens, ils étaient fatalement amenés à tenir pour secondaires les événements d'Occident. Bientôt, en effet, la France se trouvait dégagée.

Mais, quand même le danger eût été plus grave, en quoi, je vous le demande, le massacre de quatorze cents prisonniers désarmés était-il de nature à sauver la patrie, si ce mot de patrie signifiait la France?

Non, messieurs : la patrie qu'il s'agissait de sauver, ce n'était pas la France elle-même, c'était la Révolution, la patrie de ceux à qui le langage jacobin réservait le beau nom de « patriotes ». Ces patriotes, il s'agissait de les affermir dans leurs convictions, de les compromettre et par là-même de faire faire un bond en avant à la Révolution.

Cette assertion est grave, je le sais : aussi vous dois-je de la prouver sans retard.

Veillez d'abord considérer que tout s'est décidé, préparé, exécuté entre le 10 août et le 2 septembre, trois semaines exactement.

Or, qu'est-ce que le 10 août? C'est le jour de l'abdication de la royauté, le jour où, après la seconde invasion des Tuileries, annoncée par la populace obligée de se retirer au soir du 20 juin, le roi fut contraint de chercher un refuge au sein de l'Assemblée législative, indignement conduit au Temple, avec sa famille, au Temple d'où il ne devait plus sortir que pour monter à l'échafaud.

Or, de quoi s'agissait-il pour les vainqueurs au soir de cette fatale journée? D'abord, d'assurer de « bonnes élections » pour la Convention Nationale, autrement dit des élections favorables aux partis les plus avancés; puis, de préparer l'abolition de la royauté et la proclamation de la République, ce qui devait advenir dès le 21 septembre, au lendemain de Valmy. Et cela, quelle que fut la tournure que prit la guerre nationale, victoire ou défaite.

Quel moyen d'obtenir un tel résultat, et de l'obtenir en quelques jours? Un seul : la terreur. La terreur pour tous les adversaires de la Révolution, pour tous les royalistes fidèles. Que faire pour inspirer la terreur, et tout de suite? Un massacre dans les prisons : rien de plus expéditif, rien de plus simple.

Encore fallait-il que les prisons renfermassent quelques personnages représentatifs, des *traitres*, pour parler le langage de l'époque. On en avait déjà bien quelques-uns sous la main, gentilshommes, militaires, magistrats; mais si peu! Par bonheur, on pouvait s'en procurer tant qu'on voulait, vite et à bon compte.

N'existait-il pas toute une catégorie de Français classés comme suspects, — traitres en un mot, — et désignés comme tels à l'animadversion de leurs compatriotes, déjà, pour une bonne part, internés au chef-lieu, marqués pour la déportation? C'étaient les prêtres, qualifiés de réfractaires parce qu'ils avaient refusé de prêter à la Constitution civile du clergé un serment qu'ils tenaient pour contraire à leur conscience et à la discipline de l'Église. Par leur résistance, n'avaient-ils pas introduit dans les rouages de la machine révolutionnaire, si bien lancée, le petit caillou capable de la faire sauter? Pourquoi se gêner avec eux? Ils sont faciles à dénoncer, faciles à découvrir, faciles à arrêter. Il y a dans Paris des « nids » de prêtres sur lesquels on peut mettre la main; ils ne résisteront pas; c'est tout bénéfice. Arrêtons les prêtres et qu'on en remplisse les prisons!

Aussitôt dit, aussitôt fait. La Commune insurrectionnelle de Paris s'est installée le 10 août; l'ordre est lancé. Dès le 11 août, commence l'incarcération des ecclésiastiques : trois évêques et plus de cinquante prêtres, voilà la première fournée; en quatre jours, les autres suivront. Les nids, ce sont les quartiers de Saint-Sulpice et de Saint-Victor; c'est Issy avec Vaugirard; Saint-Sulpice, depuis la seconde moitié du XVII^e siècle, le pieux, le saint quartier. De toutes parts, les prêtres sont venus se réfugier à l'ombre des tours de l'église, près de leurs anciens maîtres du séminaire, comptant, pour subvenir à leurs besoins, sur les âmes charitables : — Saint-Victor, auprès des Lazaristes de Saint-Firmin, ou des Eudistes de la rue des Postes, dont l'hospitaire demeure s'ouvrait aux ecclésiastiques séjournant à Paris; — Issy, Vaugirard, avec les communautés de Saint-Sulpice, de Saint-François-de-Sales, de Laon et des Robertins.

Le premier coup de filet a ramené les trois pièces principales : Mgr du Lau de La Coste, archevêque d'Arles; Mgr de La Rochefoucauld-Maumont, évêque de Beauvais; Mgr de La Rochefoucauld-Bayers, son frère, évêque de Saintes.

On les interroge : de quoi les accuse-t-on?

Mgr du Lau, évêque d'une vie très sainte, instruit, charitable, doux et patient; mais le fanatisme de sa foi l'a rendu rigoureux contre les philosophes et les Encyclopédistes, Voltaire et Rousseau; mauvaise note! S'est-il montré l'adversaire de la Constitution politique? Non, il lui a même prêté serment et il n'a jamais pro-

TERRE SAINTE

GRAND PÈLERINAGE A PRIX RÉDUIT. DÉPART EN MARS 1929

On s'inscrit dès à présent aux

PÈLERINAGES EDGARD DUMOULIN

147, Boulevard Adolphe Max, 147, BRUXELLES

voqué qui que ce soit à ne pas s'y soumettre. Mais il a refusé le serment religieux et il a « la manière de penser de ces sortes de prêtres ». Cela suffit : aux Carmes!

L'évêque de Beauvais? Ceux qui le dénoncent et le directoire même du département de l'Oise le proclament le père des pauvres; son successeur, l'évêque intrus, déclare qu'il a toujours honoré l'humanité par ses vertus et marqué tous ses pas par des bienfaits. Qu'importe? Il a refusé le serment; député, il a collaboré à *L'Exposition des Principes*, où les trente-deux évêques de la Constituante ont montré en quoi la Constitution civile du clergé était opposée à celle de l'Eglise catholique. Que faut-il de plus? Aux Carmes!

L'évêque de Saintes s'est montré bon, pieux, condescendant pour les humbles; mais il s'est fait haïr des jansénistes; il s'est déclaré spontanément coupable des mêmes méfaits que son frère de Beauvais. Aux Carmes!

Et voici Dom Chevreux, supérieur général de la Congrégation bénédictine de Saint-Maur; il a travaillé à apaiser les dissensions causées par le jansénisme dans sa congrégation; il y a ranimé la piété à côté du labeur; le R. P. Hébert, eudiste, confesseur de Louis XVI, qu'il n'a pas quitté dans la nuit du 9 au 10 août; s'il avait bien conseillé le roi, celui-ci n'eût pas opposé son veto à la loi de déportation des prêtres; le R. P. Burté, franciscain conventuel, qui a constamment porté l'habit religieux et déclaré qu'il voulait conserver la vie commune jusqu'à la mort; et ces prêtres de Saint-Sulpice, qui ont rempli jusqu'au bout leurs obscurs devoirs, ne sont-ils pas responsables du fanatisme de leurs anciens élèves? Et cet humble frère Salomon, des Ecoles chrétiennes: il a fait la classe sans avoir prêté le serment. Tous suspects. Aux Carmes!

Ailleurs, vous entendez crier: « A l'Abbaye! A Saint-Firmin! A La Force! » Mêmes scènes et mêmes accusations.

* * *

Peut-être, quand j'ai commencé, vous êtes-vous, tout bas, posé cette question:

— Pourquoi ce confrencier distingue-t-il entre les prêtres et les autres victimes? Pourquoi le Pape, il y a quelques mois, a-t-il béatifié la plupart de ces prêtres, leur accordant le beau nom de martyrs? Pourquoi, depuis lors, tant d'églises ont-elles retenti de leur panégyrique? Tous ceux qui périrent ne méritaient-ils pas le même nom de victimes, victimes de la politique?

Après avoir entendu les motifs de l'arrestation de ces prêtres, vous aurez compris. *Causa non poena martyrem facit*, a dit saint Augustin: c'est la cause et non le supplice qui fait le martyr. Or, ces prêtres ont été arrêtés, puis mis à mort, pour un motif religieux, le refus d'un serment schismatique, la fidélité à l'église et au Pape. Et sans doute la politique joua un rôle dans l'esprit de ceux qui les arrêtèrent, comme dans l'esprit des empereurs romains qui persécutèrent les premiers chrétiens. « Ennemis de l'Empire, rebelles à la loi! », criaient-ils sous Dioclétien. Le même cri retentissait sous la Convention. Dans les deux cas, ceux qui furent frappés moururent plutôt que de renier leur foi; si les prêtres de 1792 avaient consenti à prêter le serment, leur vie était sauve; ils n'étaient ni martyrs, ni victimes; ne leur refusons pas le nom glorieux auquel ils ont droit.

* * *

Voulez pourquoi, je viens de vous l'exposer. Voulez par qui? Il est temps de le dire.

— Voulez par le peuple! répond le chœur unanime des révolutionnaires, politiques ou historiens.

Le peuple! Le peuple, qu'est-ce que cette entité dans le langage de l'époque? Est-ce l'ensemble de la population? Non, certes. Est-ce, du moins, le peuple légal, les soixante-sept mille citoyens actifs, répartis dans les quarante-huit sections de Paris et qui ont, en principe, le droit de voter? Pas davantage, il s'agit d'un peuple épuré par les serments civiques, les contributions patriotiques, les votes à haute voix, les appels nominaux, tous les procédés terroristes, — de soixante à soixante-dix citoyens par section, poignée d'individus audacieux, à la fois policiers, gardes, juges et bourreaux, qui se sont recrutés eux-mêmes et font trembler toutes les assemblées légales, y compris la Législative. Ah! ne confondons pas ce peuple avec le peuple français!

Mais, si réduit qu'il soit, ce peuple n'est pas capable d'initiatives: il ne saurait se mettre en branle de lui-même. Selon la juste expression d'Augustin Cochin, « la force brute du peuple est au service d'un calcul précis et souvent compliqué ».

Qui donc a fait ce calcul? Qui donc a donné le mot d'ordre? Le club des Jacobins qui, à cette date et pour longtemps encore, inspire et mène tout. A l'aide de ce tout petit mot: « on », il fait parvenir les ordres de rassemblement et d'exécution, et « on » se trouve au lieu désigné et à point nommé, prêt à agir.

Puis, les trois tyrans que, par un admirable euphémisme, on appelle les triumvirs de la liberté: « Danton est le chef de la horde; Robespierre est son mannequin; Marat tient sa torche et son poignard. » Qui proféra ces paroles dignes de la réaction? M^{me} Roland, femme du ministre de l'Intérieur au jour des massacres, et elle s'attend à être victime à son tour.

Les trois grands responsables, les voilà.

On l'a nié; regardons-y de près.

* * *

Danton, d'abord. M. Aulard, dans son *Histoire politique de la Révolution*, M. Fribourg, en son édition des *Discours* de Danton se refusent à le déclarer coupable: pendant les jours qui ont précédé le 2 septembre, il n'a, prétendent-ils, songé qu'à défendre la patrie et donc à tourner la fureur du peuple contre l'ennemi du dehors. Par le mot fameux: « De l'audace, encore de l'audace et la patrie sera sauvée », cet ennemi seul est visé.

Fort bien! Danton était patriote et nous le reconnaissons volontiers; mais que ses menaces n'aient visé que l'ennemi du dehors, autre affaire!

Une première chose est certaine: c'est que, sans la volonté expresse, ou sans la complicité formelle de Danton, rien n'était possible; il pouvait tout empêcher, il pouvait tout déchaîner.

Depuis le 10 août, il était de fait le chef du gouvernement. Le roi était prisonnier au Temple; l'Assemblée Législative traînait sous la Terreur des jours d'agonie, ayant convoqué les électeurs pour la fin du mois et le début de septembre. En attendant la République, un gouvernement provisoire s'est constitué, comité exécutif composé de six ministres élus par l'assemblée; Danton, ministre de la Justice, en tant que le premier élu, préside ce comité.

L'énergie de son caractère, sa voix de stentor, ses manières athlétiques, la brutalité de ses procédés l'imposent à ses collègues qui tremblent devant lui. Il n'est pas sanguinaire d'instinct, mais nul scrupule de moralité ne l'arrête; si l'on ne peut gouverner qu'en faisant peur, qu'on fasse peur! S'il est utile de verser le sang, qu'on le verse!

« Que la justice des tribunaux commence, déclare-t-il dans une proclamation du 10 août, où il dénonce les « traîtres », et la justice du peuple cessera. »

En conséquence, il ordonne la grande perquisition, qui, s'étendant sur tout Paris comme un réseau, va ramasser de jour et de nuit des suspects pour remplir les prisons. D'accord avec la Commune, il forge la légende qui transformera les victimes en criminels et les bourreaux en victimes. Les 25 août, il obtient du Conseil exécutif une nouvelle proclamation, pour inciter les électeurs à nommer des hommes capables de terrasser l'orgueil de tout ce que la France peut compter encore d'ennemis intérieurs, et à surveiller les traîtres sans lesquels le combat avec l'étranger serait bientôt fini. Phrases qui portent la mort dans leurs flancs. Le 28 août, il fait approuver par les ministres les visites domiciliaires décidées par la Commune. Le 2 septembre, enfin, à l'heure où les massacreurs font de leurs piques l'usage que l'on sait, il prononce cette phrase, sinistre commentaire de la grande parole: « De l'audace, encore de l'audace! »

« Verdun n'est pas encore au pouvoir de vos ennemis... Une partie du peuple va se porter aux frontières; une autre va creuser des retranchements, et la troisième, avec des piques, défendra l'intérieur de nos villes. »

Danton savait si bien ce qui allait se passer ce jour-là qu'il avait promis l'élargissement de tels et tels prisonniers que, d'ailleurs, il oublia.

Le soir, tandis qu'au Conseil on raconte les scènes de l'après-

midi, scènes qui vont se poursuivre pendant la nuit, il sort un instant de la salle pour répondre à ceux qui lui demandent d'intervenir :

— Je me f... des prisonniers; qu'ils deviennent ce qu'ils pourront!

On sait qu'interrogé quelques semaines plus tard par le duc de Chartres, le futur roi Louis-Philippe, arrivant de Valmy, il lui reproche de trop parler, lui conseille de ne pas se mêler d'une telle affaire, mais, cependant, lui donne ses raisons :

— *J'ai voulu* que toute la population parisienne arrivât en Champagne couverte du sang qui m'assurât sa fidélité. *J'ai voulu* mettre entre eux et les émigrés un fleuve de sang.

Brutalement, enfin, il ajoute.

— *Les massacres, c'est moi qui les ai faits.*

Mettons qu'il se vante? Il n'a pas été parmi les assassins, mais il les a armés et il les a laissés faire. « Tache éternelle! » dirons-nous avec Edgar Quinet.

L'innocence de Robespierre, il la proclame aussi son principal biographe, pour ne pas dire son hagiographe. Ernest Hamel. Comme d'habitude, Robespierre a agi sous main, hypocritement, mais il a agi. Membre de la Commune depuis le 11 août, il y a siégé jusqu'au 22 septembre, et c'est lui qui a arraché à la Législative l'attribution à la Commune de la sûreté générale et de la police, puis la création du tribunal du 17 août, ébauche du tribunal révolutionnaire, qui livre les accusés aux élus des sections, opérant sous le regard du peuple.

Je sais bien qu'à la séance du 5 novembre, il déclarera qu'il n'a appris que par le bruit public ce qui s'est passé dans les prisons. Mais il fait l'apologie des massacreurs.

« Les magistrats pouvaient-ils arrêter le peuple? Car c'était un mouvement populaire, et non la sédition partielle de quelques scélérats payés pour assassiner leurs semblables... On assure qu'un innocent a péri... Citoyens, pleurez cette méprise cruelle... C'était un bon citoyen, c'était donc un de nos amis. »

Hypocrisie! On a les bons de paiement des assassins à six livres, et, sur leurs réclamations, jusqu'à vingt-quatre livres par jour. Hypocrisie! car, le 31 août, Robespierre a fait présenter à la Législative, par Tallien, l'adresse que lui-même a rédigée, et où se lit cette phrase :

« Nous avons fait arrêter les prêtres perturbateurs; nous les avons fait renfermer conformément à votre décret et, sous peu de jours, le sol de la liberté sera purgé de leur présence. »

Hypocrisie! car Robespierre a profité de l'atmosphère de sang pour provoquer à l'assassinat des Girondins, y compris Roland, en les dénonçant comme ayant vendu la France au duc de Brunswick. Hypocrisie! car, le 3 septembre, le Conseil général de la Commune, dont il fait partie, autorise les sections à emprisonner de nouveaux otages. Hypocrisie dont il ne se départira que le 5 septembre, lorsque, élu premier député de Paris à la Convention, il osera proclamer « les sublimes résultats des massacres » :

« Non, nous n'avons pas failli, j'en jure par la République qui s'élève! »

Et Marat? Marat, mais ces journées hideuses ne sont-elles pas son rêve réalisé? Depuis 1789, il n'a cessé de les réclamer. Il a d'abord demandé des milliers de têtes; maintenant, il lui en faut des centaines de milliers. « Marat recueille, en septembre 1792, ce qu'il sème depuis trois ans. » Ce jugement d'Edgar Quinet est la vérité même. A la nouvelle du carnage, il tressaille de joie; le 2 septembre, il a été adjoint au Comité de surveillance et d'exécution. Comme il l'a réclamé dans *L'Ami du Peuple*, on peut passer sans forme de procès, les traites au fil de l'épée.

Les grands inspireurs, vous les connaissez, maintenant. Quelques mots encore sur les agents d'exécution qui, eux aussi, *voulaient*.

C'est la Commune insurrectionnelle de Paris, établie dans la nuit du 9 au 10 août par une centaine d'individus qui ont chassé la municipalité légale, tandis que, dans la cour de l'Hôtel de Ville,

on égorgeait Suisses et dragons. C'est le Conseil général de la Commune, élu le 13 août, sous la Terreur, six commissaires par section, deux cent quatre-vingt-huit en tout, hommes de loi de bas étage, petits patrons, deux ouvriers. C'est le Comité de surveillance et d'exécution, organe directeur de ce Conseil, et dont les têtes sont Paris et Sergent, qui signeront les ordres du 2 au 4 septembre. Ce sont les sections, ou assemblées de chaque quartier, qui, le 2 septembre, prendront l'initiative du massacre. Lisez l'effrayant récit de la séance tenue dans l'église Saint-Sulpice, sous la présidence du juge de paix Joachim Ceyrat, qui y a convoqué les « braves fédérés marseillais », et où se décida le massacre immédiat des prisonniers des Carmes. Du haut de la chaire chrétienne descendant les paroles de mort.

Ce sont encore le maire de Paris, Pétion, et le commandant général des gardes nationales, Santerre : il fallait leur complicité; on l'eut.

Le 31 août, Pétion présente à la Législative la délégation de la Commune et célèbre la justice du peuple. Il promet que la Commune ne fera usage du décret qui lui accorde « le mandat d'arrêt » que « pour frapper les têtes des conspirateurs ».

Mais, le jour venu, ce brave modéré prend peur; du 2 au 4 septembre, il disparaît; le 5, il remonte au fauteuil; le 6, ayant appris qu'on recommence à massacrer à *La Force*, il s'y rend et voici son rapport :

« Je vis une douzaine de bourreaux, les bras nus, couverts de sang, les uns avec des massues, les autres avec des coutelas en dégouttaient, exécutant à l'instant des jugements... Les hommes qui jugeaient et les hommes qui exécutaient avaient la même sérénité que si la loi les eût appelés à remplir ces fonctions. Ils me vantaient leur justice, leur attention à distinguer les innocents des coupables, les services qu'ils avaient rendus; ils demandaient, pourrait-on le croire, à être payés du temps qu'ils avaient passé... *Je leur parlai le langage austère de la loi.* »

Vraiment? Le héros! et comme on dut l'écouter!

Quant à Santerre, le commandant général placé par la Commune à la tête de la garde nationale, tant que durèrent les massacres, il ne donna pas un ordre. On raconte que, le 2 septembre, on le vit deux heures durant, sur le siège d'une berline, sous prétexte qu'il avait des bagages à garder. Ses subordonnés firent comme lui. Lorsque la bande des massacreurs sort de Saint-Sulpice, Tanche, à la tête de deux cents hommes, occupe la rue Palatine : un brave horloger, nommé Carcel, le conjure de prévenir le meurtre d'innocents. « Je n'ai pas d'ordres », répondit-il froidement. Quelques instants après, le couvent des Carmes est envahi, et, dans le jardin, cyniquement surnommé par ces bandits le « Parc aux Cerfs », commence la chasse à l'homme.

Parmi les personnages mêlés au drame, un nom illustre encore, et tristement : celui du procureur syndic de la Commune, Manuel, peureux, fourbe et dur. Il recommande de distinguer les innocents des coupables, mais il ne se charge pas de faire la distinction. Le 29 août, il vient signifier aux prisonniers des Carmes le décret de déportation qui peut être interprété comme une assurance contre la mise à mort. Un des malheureux prêtres dit naïvement à Manuel :

— Mais de quoi vivrons-nous?

Et Manuel de ricaner :

— Vous serez toujours plus riches que Jésus-Christ.

Plus tard, il aura honte du forfait accompli, mais il l'aura tout de même laissé accomplir.

Dans la hiérarchie des responsables, nous arrivons au plus bas échelon, les exécuteurs, les bourreaux.

A leur tête, Maillard, dit « Tape-dur », clerc d'huissier, puis très louche homme d'affaires, qui signe de ce titre glorieux : « l'un des vainqueurs de la Bastille », l'un des « héros » des 5 et 6 octobre 1789. Sous ses ordres, une soixantaine d'individus déclassés, espions de police, voire repris de justice : les « Marseillais », qui se sont fait la main à Marseille et à Avignon; ils déclarent faux patriotisme d'aller combattre aux frontières; le vrai, c'est d'assurer la sécurité des villes en massacrant les suspects. Enfin, des gens du peuple de Paris, lie des faubourgs, qui monte à la surface en de tels jours, voleurs, hommes de proie et de sang, femmes perdues, lubriques et sanguinaires, et, avec ceux-là, de pauvres êtres affolés par l'atmosphère de crime où ils se sentent plongés, moralement ivres avant de

l'être physiquement et de se mettre à tuer, comme les camarades. Le 31 août, on apprend la prise de Longwy; on répand le bruit que les Prussiens avancent à marches forcées sur Paris; l'heure favorable est trouvée.

Le Comité de surveillance et d'exécution donne ses ordres à Maillard : qu'il s'arrange de manière à étouffer les cris des mourants, qu'il se munisse de balais de houx pour faire disparaître les flaques de sang, et de vinaigre pour en atténuer l'odeur; qu'une fosse commune soit creusée au cimetière de Vaugirard! Le 1^{er} septembre, au soir, tout est prêt.

Dimanche 2 septembre, midi, le drapeau noir est élevé sur l'Hôtel de Ville; le tocsin sonne aux églises; un premier coup de canon est tiré; c'est le troisième qui doit donner le signal du carnage. A une heure, les sections se réunissent et, bientôt, les bandes se mettent en marche.

* * *

Vous n'attendez pas de moi que je vous conte les épisodes, d'ailleurs si connus pour la plupart, du massacre des prisons : au surplus, quand je le voudrais, l'heure avancée ne nous le permettrait pas.

Evocuez ces lieux que je vous ai décrits. Aux Carmes, à l'heure des vêpres, les prêtres incarcérés prient, les uns dans la grande chapelle, les autres au jardin, les autres dans l'oratoire, aux pieds de la Vierge et du Crucifié. Les forcenés pénètrent dans le saint enclos, hurlant des cris de mort; coups de feu, coups de sabres et coups de piques; c'est la chasse, je vous l'ai dit. L'archevêque d'Arles est à genoux. Il se relève pour aller s'offrir aux meurtriers. Les prêtres l'entourent pour le cacher et le retenir.

— Laissez-moi passer, leur dit-il. Si mon sang peut les apaiser, qu'importe que je meure!

Les mains croisées, les yeux au ciel, il s'avance vers ceux qui le réclament.

— Je suis celui que vous cherchez, dit-il, comme le Christ, son maître, au Jardin des Oliviers.

— Ah! scélérat! c'est donc toi qui as fait verser le sang de tant de patriotes!

— Je n'ai jamais fait de mal à personne.

— Eh bien! moi, je vais t'en faire! réplique un des massacreurs.

Et, aussitôt, il lui assène un coup de sabre sur le front. Un autre lui fend le crâne par derrière; un troisième lui coupe la main. La victime est à terre; un misérable l'y fixe par une pique avec une telle violence que, pour retirer le fer, il faudra fouler aux pieds le corps du saint prélat.

L'évêque de Beauvais a la jambe fracassée d'un coup de fusil. On l'achèvera tout à l'heure. Poliment, il demandera qu'on l'aide à marcher jusqu'au lieu où il tombera sur le corps de son frère.

Mais voici que Maillard apparaît à une fenêtre; il exige un simulacre de jugement. Tous les survivants sont refoulés vers l'église, où ils se donnent une dernière absolution. Un à un, ils défilent devant une petite table où siège le commissaire Violette; on s'assure de leur nom et de leur refus de serment; puis, on les pousse, par un étroit couloir, vers le petit escalier où les assassins les attendent. A six heures du soir, la boucherie est finie aux Carmes : cent treize prêtres et un laïque gisaient sur le sol.

Mais elle reprend aussitôt à l'Abbaye, où elle avait commencé dès deux heures, et en voici pour toute la nuit et pour une partie de la journée du lendemain. On allume des lampions; on apporte des bancs; on fait venir les plus ignobles créatures du quartier et tout le monde s'amuse. Les coups sont savamment ménagés pour prolonger les agonies; la cruauté se mêle de lubricité; les idées les plus folles, les plus macabres, germent dans les imaginations enfiévrées et s'exécutent; l'épisode célèbre du verre de sang, offert à M^{lle} de Sombreuil pour sauver la vie de son père, serait-il légendaire? On y a cru sans peine : Victor Hugo, Delille et Legouvé l'ont célébré; le cœur de l'héroïne fut déposé aux Invalides.

* * *

A La Force, les bandits se distrairont, une demi-heure durant, à larder de coups de sabre M. de Rullières, l'ancien commandant de la garde de Paris. Ils percent de leurs piques la princesse de

Lamballe, qui refuse de jurer haine au roi, à la reine, à la royauté. Son corps, entièrement dépouillé et abominablement mutilé, est traîné à travers les rues; sa tête, coupée et plantée au bout d'une pique, portée sous les fenêtres du Temple; une foule hurlante somme Marie-Antoinette de venir voir comment le peuple se venge de ses tyrans. Collot d'Herbois se plaint de n'avoir pas été là, car, dit-il, il eût pris la tête de la princesse, l'aurait mise dans un plat couvert et présentée à la reine pour qu'elle la mangeât.

A Saint-Firmin, les envahisseurs, constatant que tous les prisonniers sont des prêtres, déclarent qu'il n'est pas besoin de formalités; ils taillent, ils lardent, ils assomment, ils jettent par les fenêtres morts et mourants. Parmi les bourreaux, il y a des femmes; après le massacre, elles arrachent avec leurs ciseaux les yeux des morts.

Ordre est transmis à toutes les villes de France d'imiter l'exemple de Paris.

* * *

Mesdames et messieurs, je m'arrête. De telles scènes font horreur, n'en prolongeons pas le récit.

Souvent, il m'est arrivé, — et vous le comprendrez sans peine, — quand, à l'occasion de la béatification des martyrs de septembre 1792, on m'a demandé, en différentes villes de France et d'autres pays, d'aborder l'histoire de ces massacres, d'hésiter longtemps avant d'accepter. Ne risquais-je pas de déshonorer la France à ses propres yeux, et surtout devant l'étranger? J'ai passé outre à ce scrupule. A côté des atrocités, n'y avait-il pas des scènes magnifiques d'héroïsme et de sainteté? Je vous en ai cité quelques-unes; j'aurais pu les multiplier, traits de sublime courage, d'élégance souveraine en face de la plus sanglante barbarie, de foi ardente et surtout d'ineffable charité. Au lendemain du massacre des Carmes, le commissaire Violette disait :

— Je ne comprends pas ces prêtres; ils allaient à la mort comme ils auraient été à des noces.

Beaucoup de ceux qui furent torturés à Saint-Firmin moururent en priant pour leurs bourreaux. A-t-on le droit de cacher leurs mérites? N'ont-ils pas honoré la France plus que ceux qui les frappèrent ne l'ont déshonorée?

Enfin, n'y a-t-il pas, en même temps qu'une injustice foncière, un véritable danger à passer l'éponge sur de tels actes, à les couvrir d'un voile d'oubli? Ne risque-t-on pas d'en rendre plus facile la reproduction?

Un fonds de cruauté dort toujours dans le cœur de l'homme et, si l'on n'y prend garde, il se réveille à l'occasion. On avait beaucoup tenté, depuis le commencement du XIX^e siècle, pour effacer le souvenir des scènes de 1792. Et voici qu'en 1871, on les a revues sous la forme des massacres de la rue Haxo et de l'avenue d'Italie où les Dominicains d'Arcueil tombèrent comme les prêtres du jardin des Carmes. La Commune fusilla ses otages dans leur prison.

Et nunc reges erudimini! Et maintenant, rois et chefs d'Etat instruisez-vous! me suis-je dit avec le Psalmiste, interprète par Bossuet. Historiens et orateurs, nous devons donner à ceux qui gouvernent des leçons capables de les éclairer. Ils aiment mieux, je le sais, tenir leurs yeux fermés et proclamer impossible le retour de tels événements. Notre devoir n'en est pas moins de crier très haut la vérité, de présenter les choses comme elles se sont passées et comme elles peuvent encore se passer.

J'espère avoir accompli, aujourd'hui, mon devoir d'historien et d'orateur. Vous aussi, vous saurez remplir le vôtre, car les auditeurs en ont un. Il ne suffit pas qu'ils écoutent celui qui parle, pour se distraire un instant. Quand ils entendent traiter un sujet grave, il importe qu'ils se forment une opinion et que, cette opinion faite, ils la répandent à leur tour. Ils deviennent ainsi des porte-lumière. Rôle utile et beau devant lequel vous ne reculerez pas, j'en suis sûr.

† ALFRED BAUDRILLART,
Archevêque de Mitylène,
membre de l'Académie française.

De quelques déformations de l'art littéraire

M. le chanoine Halfants a bien raison de déplorer qu'une certaine littérature catholique qui se montre curieuse de mystère et de mystique soit obscure au point d'être inintelligible.

C'est un peu le cas de M. Georges Bernanos dans ses deux livres *Sous le Soleil de Satan* et *L'Imposture*. Par exemple, je cherche encore, malgré les diverses explications qui furent tentées, à relier l'épisode de Mouchette aux autres parties du premier roman de M. Bernanos. C'est surtout le cas de M. Louis Artus. On ne peut pas lire les *Chiens de Dieu* ou *Le Vin de la Vigne*, sans se demander à chaque page « Qu'est-ce que cela veut dire? » Il arrive aussi qu'on se dise : « Je crois avoir compris, mais est-ce bien cela que le romancier a voulu faire comprendre? » Qu'on invoque autant qu'on voudra les profondeurs de la mystique, cette littérature est assommante. C'est une énigme, c'est un casse-tête, c'est un puzzle, mais rien que cela.

La clarté reste cependant une des conditions de l'œuvre d'art.

A celui qui en douterait, il faut conseiller de lire ou relire pour comparaison *Job le Prédestiné*, d'Emile Baumann, qui est un grand livre. *Job le Prédestiné* est un roman catholique et mystique. Or, toutes les parties s'y tiennent et s'enchaînent dans une suite logique. Et si fouillée que soit la psychologie des personnages, si profonds que s'avèrent les dissentiments de Job et de sa femme infidèle, si haut que s'élève le prédestiné dans la voie de la perfection, chaque page du roman reste claire et intelligible. *Job le Prédestiné*, comme d'ailleurs toute l'œuvre de M. Baumann sont là pour témoigner qu'un roman peut être à la fois mystique et lisible. Mais, il est reçu aujourd'hui que l'obscurité est de la profondeur, ce qui n'empêche pas de nombreux admirateurs de Claudel d'être des snobs qui ne le comprennent pas.

Étudiant un jour cette déformation de l'art littéraire, M. Lucien Dubech a écrit quelques réflexions d'une justesse qui m'a frappé : « Il y a, dit-il, deux sortes de gens qui écrivent. Les uns écrivent pour être compris, ce sont les écrivains. Les autres écrivent pour étonner le public, ce sont les littérateurs ». Et ceci encore : « Le mystère n'est pas l'obscurité. L'obscurité naît de l'impuissance, le mystère d'un excès de puissance. L'obscurité est quand on reste un peu au-dessous de son modèle, le mystère quand on va un peu au delà. » M. Dubech a peut-être tort quand il affirme que le romancier obscur reste un peu au-dessous de son modèle car il arrive qu'il reste beaucoup au-dessous.

Mais il existe aussi une autre déformation de l'art littéraire : elle consiste à chercher et souvent à atteindre, sous prétexte d'être simple et vrai, une impudeur et un cynisme ridicules à moins qu'ils ne soient révoltants. Grâce à ce procédé facile, M. Joseph Deltail a réussi dans sa *Jeanne d'Arc* à salir un beau sujet. Et M. Jean Desbordes, dans *J'Adore*, vient de nous donner une idée assez méprisante de certaine jeunesse.

Il vaut mieux généralement ne parler point des mauvais livres. Mais cette fois la critique s'impose : C'est que M. Jean Cocteau, avec l'autorité qui s'attache à son nom et la grande sympathie que sa lettre à Maritain lui a valu dans les milieux catholiques a mis une préface au livre de M. Desbordes pour le recommander aux jeunes gens qui l'écoutent.

Regrettons immédiatement que M. Jean Cocteau se soit fourvoyé dans cette aventure. M. l'abbé Mugnier, qui ayant eu sous les yeux quelques passages de ce livre, avait cru y surprendre un certain

ton franciscain en avait aussi dit du bien. Il s'est ravisé après lecture complète de l'œuvre et l'a condamnée sans détours. Mais M. Jean Cocteau tient à son erreur et, morigéné par M. Maritain, il s'est même réjoui publiquement de ce désaccord avec son ami. *Perseverare diabolicum*.

Nous pourrions chercher querelle à M. Jean Cocteau lui-même pour l'obscurité de sa préface, obscurité qui est peut-être de la profondeur. Mais qu'est-ce que cela à côté du désordre moral et intellectuel que cette préface révèle! Avec une tranquillité d'âme déconcertante et une joie littéraire parfaite, M. Jean Cocteau nous annonce qu'un « chef-d'œuvre est toujours obscur », que M. Jean Desbordes a « un cynisme énorme » et que « ce livre enseigne l'anarchie nouvelle qui consiste à aimer Dieu sans limite, à perdre votre prudence et à dire tout ce qui vous passe par le cœur ». Autant de bêtises que de mots : car le cynisme est répugnant, même et surtout quand il est énorme; l'anarchie reste nuisible et engendre la décadence, même et surtout sous ses formes nouvelles, et la prudence est une vertu dont M. Jean Cocteau semble faire bon marché.

Quant à M. Jean Desbordes, reconnaissons d'abord qu'il sait écrire et que, s'il le veut, nous aurons l'occasion de vanter ses prochains romans. Il a par moments ce ton franciscain qui avait séduit M. l'abbé Mugnier. L'un ou l'autre court chapitre de son livre sont de petits bijoux. Mais combien d'autres sont souillés par le cynisme énorme qui le pousse à dire tout ce qui lui passe par le cœur!

Ne rouvrons pas pour la x^{ième} fois un débat qui ne susciterait que des redites. Ne discutons plus le point de savoir si un écrivain a le droit de tout dire. Au temps des polémiques du *Jardin sur l'Oronte*, un théologien remarquable, le R. P. Poncel, a écrit que les solutions concrètes n'existent pas. Il semble bien qu'il ait raison. Il resterait alors acquis seulement qu'au moins l'écrivain doit être animé d'intentions droites, doué d'un cœur pur et se montrer dans l'emploi des moyens d'une habileté et d'une prudence extrêmes.

Or, tel n'est pas le cas du romancier de *J'Adore*. Nous savons déjà qu'il rejette la prudence. Ajoutons qu'il déclare lui-même tremper sa plume dans le fumier (le mot qu'il emploie est plus grossier encore). Il paraît que c'est très bien ainsi et que quand on a la faiblesse de céder à des passions très basses et de n'avoir à vingt ans d'autre occupation que le commerce des femmes, il faut en être fier et le crier à la face du monde.

Demandons-nous simplement si MM. Cocteau et Desbordes n'ont pas voulu se singulariser par un scandale. On peut le croire et c'est une hypothèse charitable. Mais « cette singularité d'écrivain », comme dit M. Cocteau, ne grandira pas M. Desbordes aux yeux des gens qui ne marchent pas encore sur la tête et des écrivains qui ne trempent pas leur plume dans le fumier.

Nous en avons d'ailleurs le témoignage du jeune littérateur lui-même : « Pourquoi donc je vous écris? » dit-il quelque part dans son livre. « Je ne vois qu'une raison. Cela me soulage, mais cela me diminue ».

« Cela me diminue », dit M. Jean Desbordes. Voilà la vérité!

MARCEL PAQUET.

La revue catholique
des idées et des faits
la plus répandue,

la moins chère,

la mieux informée

Les Français vus par un Italien⁽¹⁾

I. — La « blague » française.

La première impression que j'éprouvai en habitant la France fut de me trouver parmi des Italiens de langue française. Je venais du Haut-Adige où j'avais vécu un an en contact avec des Allemands, des Anglais et des Slaves. Ceux-là, oui, étaient des étrangers.

Les Allemands, n'en parlons pas : on peut les aimer comme des frères, avec de la bonne volonté, mais les comprendre, c'est autre chose : on sent et on pense diversement.

La distance est un peu moins grande vis-à-vis des Anglais et des Slaves, et ces derniers, surtout, ont l'esprit si délié qu'on les approche dans toute la mesure possible; mais il reste encore un fameux espace entre eux et nous! On ne se rencontre pas; on se parle à quelques mètres, comme Renjo et Agnès dans le jardin (2), pour ne pas attraper la peste. Il est rare qu'on ait une discussion, précisément parce qu'il n'est guère commode d'en venir aux mains quand deux mètres nous séparent.

Je sentis donc vivement la différence en face des Français. Je pus parler, discuter, me chamailler comme avec des Italiens et de prime abord il me sembla que cette différence était moindre entre nous qu'entre moi, Piémontais, et un Napolitain... Je ne me sentais pas étranger en France.

Et je n'étais pas traité comme tel. Ils me considéraient comme l'un d'entre eux, comme un Français qui parle mal le français. La plupart n'avaient jamais vu un Italien qui ne fût pas ouvrier, et ils demeuraient surpris, eux aussi, de notre communauté d'idées et de sentiments.

Puis les divergences apparurent. Un soir, dans le salon de l'hôtel, ils chantaient des chansons. A certain moment ce fut le tour de : *Vive Mussolini*. Il s'agit d'un Français qui va en Italie et trouve tout le monde infatué de Mussolini : il en profite pour se faire servir un meilleur plat de macaroni et même pour apaiser l'aubergiste, qui l'avait surpris en galante conversation avec sa femme, par le cri répété de : « Vive Mussolini, le plus grand homme qui soit, à Rome! » Et tous de rire.

Je les considérais stupéfait et j'étais sur le point de perdre patience : insulter mon pays devant moi! Et le plus fort, c'est qu'ils me regardaient comme si j'eusse dû rire, moi aussi, et comme s'ils avaient choisi cette chanson exprès pour me faire plaisir! En présence de ma froideur, ils se sentirent mal à l'aise. L'un d'eux eut l'inspiration d'entonner une chanson sur la mésaventure de Deschanel, l'ex-président de la République, qui tomba de son train en pyjama gris perle (3), puis une autre sur Clemenceau, non moins irrévérente que celle sur Mussolini.

Alors je compris. S'en étant rendu compte à mon expression, ils me confirmèrent qu'en France tout est matière à chanson, sans malice, mais simplement pour rire. Il existe ce proverbe : *Tout finit par des chansons*. Tout est motif de « blague », ce mot qui chez nous est synonyme de « vantardise », tandis qu'en France on lui donne communément le sens de « plaisanterie ».

Le malheur, c'est qu'à l'étranger la *blague* n'est pas en vogue comme en France; et quiconque arrive en France et y entend

(1) Ces notations vécues, fines et franches sans méchanceté, dont quelques traits pourtant sont contestables ou trop généralisés, ont été extraites d'une série d'articles publiés par le journal catholique turinois *Il Momento*.

(2) Allusion à un épisode des *Francs de Manzoni*.

(3) Refrain : *Il n'a pas abîmé son pyjama*.
C'est épatant, mais c'est comme ça, etc.

rire de son pays, comment pourrait-il deviner qu'on veut par là lui être agréable? Tous les Français sont d'accord pour reconnaître que leur *blague* appliquée aux étrangers leur fait un tort énorme et les rend antipathiques; mais l'habitude prévaut sur toute autre considération. Tant pis! finissent-ils par dire.

C'est cela qui les fait passer pour sceptiques et légers. Les Français, dit-on, rient de tout : il n'y a rien de sérieux, ni de sacré pour eux.

J'ai dû me convaincre que c'était là une erreur. S'il y a un peuple qui prend les choses au sérieux, c'est le peuple français. Il n'aurait pas accompli ce qu'il a accompli et n'occuperait pas la place qu'il a toujours occupée, si ce n'était pas vrai.

Seulement le Français a une terreur sacro-sainte de « s'emballer », de s'exalter, d'exagérer, de perdre son équilibre. Le sens du ridicule, qui est déjà aigu chez l'Anglais, devient morbide chez le Français. Quand il craint d'y tomber par excès d'enthousiasme, il le réfrène brusquement par un grand éclat de rire. Et comme préventif, il rit même avant de s'enthousiasmer. Dans l'*emballer* il voit un manque de mesure, un oubli du réel, et, pour l'éviter, il se jette de l'autre côté.

Le sens du réel est incontestablement la grande qualité des Français malgré qu'ils finissent quelquefois par tomber d'un excès dans l'autre, victimes de l'impulsivité latine... Il leur arrive de rire exagérément et ils s'en aperçoivent, eux aussi; mais ils préfèrent cela à l'excès d'enthousiasme.

Cet esprit entre partout. Les Français n'ignorent pas l'amour, bien entendu. Mais tandis que les autres peuples consacrent à l'amour les neuf dixièmes de leurs chansons, les Français lui en consacrent un dixième à peine (1). La chanson sentimentale leur paraît burlesque : certains sentiments ne supportent pas d'être matière à chanson. Ils chantent l'amour, mais sur le mode comique.

Pareillement, les Français ont fait la guerre. Et pourtant les chansons de guerre héroïques manquent ou ne sont pas chantées et on me dit qu'elles ne l'étaient pas même pendant la guerre : le succès va aux chansons gaies, *drôles*, comme *La Madelon*. C'est que la guerre aussi est une chose grave, qu'on ne peut chançonner. On plutôt on peut le faire, mais en riant, comme pour l'amour, pas sérieusement.

Ainsi me semble-t-il qu'au fond, la manie des Français de rire de tout cache une pudeur de la gravité.

Le plus beau, c'est que si le Français *s'emballer*, il *s'emballer* pour de bon. Pour se persuader que la civilisation française, en tous les domaines, est la première du monde, il ne le cède pas à l'Allemand; et c'est cela qui les apparente dans le mépris à l'égard des autres formes de civilisation...

Au fond, c'est ce qui nous divise : les Français nous regardent du haut en bas, même si nous sommes à leur niveau; et nous, qui l'avons atteint depuis peu, nous enrageons, comme l'adolescent devenu homme que les gens s'obstinent à traiter en gamin. Mais maintenant un changement commence à se dessiner sur ce point...

Il y a véritablement dans le Français, — comme chez nous, du reste, — un mélange d'excessive estime de soi, et de réaction contre cet excès, qui arrive presque jusqu'au découragement. A la vantardise française en face de l'étranger... correspond à l'intérieur des critiques et un mécontentement continuel, qui fait que le Français se qualifie lui-même de « rouspéteur ».

Mais ces critiques et ce mécontentement trompent, eux aussi.

(1) La proportion réelle est certainement plus forte. (Note du traducteur.)

La France semble un pays toujours sur le point de crouler par excès d'esprit critique et manque de discipline, comme nous encore naguère. Sous cette critique et cette indiscipline verbale toutefois, il y a un dévouement profond au pays; et le pays aux vingt-quatre partis se met d'accord sur un homme et sur une méthode, quand il est nécessaire pour le salut public, comme il y a deux ans sur Poincaré; de même que toute querelle intérieure prend fin pour marcher comme un seul homme contre l'ennemi, qui en reste pantois alors qu'il comptait sur la désunion, ainsi qu'il advint en 1914.

La France est un vieux pays, dont l'unité morale, et non pas seulement politique, remonte au moins à cinq siècles. Le sentiment national a eu le temps de devenir profond et général, et lorsqu'on s'y attend le moins, il affleure à la surface, vague de fond qui submerge tout le reste.

Voilà pourquoi la menace révolutionnaire est en réalité moins périlleuse ici qu'on ne le croit. Si elle devient trop forte et menace d'apporter un réel dommage, non à une classe seulement, mais au pays entier, elle se heurte au sentiment national et sert même à le réveiller, s'il s'assoupit. Contenue entre certaines limites, c'est-à-dire mise hors d'état de triompher par un coup de main, l'opposition de ces révolutionnaires rend ainsi service. Mais cela parce qu'il existe un sentiment national universel et entraciné qui finit toujours par avoir le dessus. Tant qu'il n'a pas mûri, comme chez nous, beaucoup plus tardivement arrivés à l'indépendance nationale, les précautions ne sauraient être exagérées.

Les Français comprennent aussi, sauf à l'oublier aussitôt après, comment un parti d'ordre peut réduire au silence et dissoudre d'autres partis. Les vingt-trois partis d'ordre en France (le vingt-quatrième étant le parti communiste) sont en réalité vingt-trois nuances d'un seul parti, le parti *chauvin*. C'est-à-dire que tous veulent le plus grand bien de la Patrie, à l'intérieur et à l'extérieur, avec la même ardeur et la même intensité que chez nous le parti fasciste.

Cette intensité et cette ardeur apparaissent ici comme la normale nécessaire, et un moindre élan ne serait pas toléré, mais stigmatisé à l'égal d'une trahison envers les intérêts du pays, qui, s'ils sont légitimes, doivent être poursuivis à fond. Clemenceau, qui nous paraît le prototype du nationaliste à outrance, et que les Français avaient surnommé, à la fin de la guerre, le « Père la Victoire », pour l'acharnement avec lequel il l'avait voulue, a été l'objet depuis, pour n'avoir pu faire attribuer à la France, dans le traité de paix, la rive gauche du Rhin (1), de ce féroce calembour : « Perd la Victoire ».

Les partis défaitistes ne sont pas concevables en France. Vous le comprenez à la colère qui luit dans l'œil du Français devant qui vous en envisagez la simple possibilité. Mais elle est si lointaine ici, où même les communistes s'insurgent si devant eux vous dites du mal de la France, que l'éclair de colère s'éteint aussitôt, pour faire place à la difficulté de comprendre que ce qui se fait chez nous se ferait aussi chez eux, si le cas se présentait.

II. — Les sentiments français envers l'Italie.

Le sentiment français envers notre pays était jusqu'à une date récente nourri de mésestime et de jalousie.

La jalousie doit avoir des origines anciennes : peut-être remontet-elle à l'époque où Napoléon III, après nous avoir aidés à nous libérer du joug de l'Autriche dans le dessein de soumettre en revanche à l'hégémonie française une Italie, qui aurait dû rester divisée, comme auparavant, en petits Etats réunis par un lien

(1) La réalité est moins simple et ce n'est pas cela seulement ni surtout que les Français patriotes reprochent à M. Clemenceau. (Note du traducteur.)

confédéral, se trouva brusquement en présence d'une Italie unifiée, formant un grand Etat sur sa frontière. Il est humain de ne pas désirer des voisins trop puissants. De là l'opposition systématique, bien que prudente et courtoise, à toutes les aspirations italiennes. Tout arrêté dans notre développement causait de la joie en France. Que quiconque a conservé les vieilles collections de *L'Illustration* lise pour s'en convaincre comment y était commentée notre défaite d'Adoua (1).

La politique italienne, d'ailleurs, était, jusqu'à ces derniers temps, tellement défailante et résignée qu'il semblait que nous reconnussions nous-mêmes comme un devoir de rester toujours au dernier rang.

Nos récentes prétentions à une place au soleil ont paru outre-cuidantes. Voyez un peu cette petite qui lève la tête! Et tous de s'accorder pour jeter le ridicule sur le réveil italien, comme s'il s'agissait d'un *bluff* et d'une fanfaronnade. Mussolini, qui l'avait provoqué et le dirigeait, était appelé « César de carnaval ».

Mais comme le réveil était réel et décisif, il a fini par s'imposer. La réalité a ceci de bon : qu'il n'y a pas de scepticisme qu'elle ne finisse par vaincre. L'un après l'autre, les grands quotidiens français ont envoyé des enquêteurs en Italie, parfois deux, trois en une année, et d'abord presque avec crainte de froisser leur public, puis avec un peu plus d'assurance, ils ont rapporté le changement survenu chez nous. Maintenant personne ne le nie et la stabilisation de la lire à 92 a donné le coup de grâce à l'incrédulité. On s'est arraché l'hebdomadaire littéraire *Candide*, qui a publié récemment les mémoires autobiographiques de Mussolini, le « César de carnaval » méprisé d'autrefois (2).

* * *

L'incrédulité se fondait sur deux antipathies profondes : l'une envers le ton péremptoire avec lequel les Italiens annoncent au monde leur réveil, l'autre envers notre régime politique actuel.

Les Français, qui prennent pour matière d'ironie leur propre exaltation, on peut imaginer s'ils sont enclins à tourner en ridicule l'exaltation d'autrui, surtout celle de gens qu'ils eussent voulu voir rester toujours humbles et tranquilles! L'emballement italien les choquait donc au plus haut degré.

Cet emballement avait en outre pour objet un régime politique qui est la négation du régime français : antilibéral, antidémocratique, antiparlementaire. Le régime communiste de Russie ne les heurtait pas tant parce qu'il n'était pas la contre-partie directe et immédiate du régime français, mais des régimes bourgeois en général. Et comme le régime libéral, démocratique, parlementaire vient de subir en France un grave échec, comme Poincaré n'a pu revaloriser le franc, qu'en neutralisant pratiquement les vices de ce régime, l'excellente réussite du système opposé en Italie paraissait une dérision : voyez donc l'Italie qui veut nous en remonter!

Suivre son exemple paraît non seulement humiliant, mais absurde : s'il faut crever, crevons mais libéraux, démocrates, parlementaires. D'autre part, voir les antilibéraux, antidémocrates, antiparlementaires vivre prospères et progresser est enrageant, surtout après avoir prédit qu'ils auraient fait fiasco au bout de trois mois.

A présent, comme on s'adapte à tout, les Français commencent

(1) Encore une vue historique un peu simpliste. Comment expliquer alors que la presse d'Autriche et d'Allemagne, alliées de l'Italie, ait témoigné la même satisfaction ironique de ses difficultés en Tripolitaine? (Note du traducteur.)

(2) La vérité oblige à dire que bien des organes français de gauche, ceux surtout d'inspiration anticléricale et maçonnique, comme le *Quotidien*, n'ont nullement modifié leur attitude envers Mussolini, s'ils ont mis une sourdine à leurs invectives, et lui appliquent exactement les mêmes qualificatifs qu'à l'origine. (Note du traducteur.)

à se résigner aussi à notre régime et ont cessé d'en sonner le glas. Ils commencent même à penser sérieusement qu'ils devraient faire quelque chose, eux aussi. Notamment, ils ont vu que sans un gouvernement stable le franc ne se serait pas relevé et stabilisé (1) et que sans lui il n'est pas sûr que la stabilisation persiste. Le chaos des critères économiques et financiers, qui variaient tous les quinze jours avec les ministères, de même qu'il avait conduit le franc aux abîmes, pourrait ébranler la stabilisation.

Or, comment être sûr d'avoir un gouvernement stable si le Parlement peut le renverser d'un jour à l'autre, et le remplacer par un autre, de directions opposées, par un simple et fantaisiste vote de méfiance? Le gouvernement actuel est stable à cause de la confiance personnelle qu'inspire Poincaré; mais s'il mourait? Entre deux sourires, un peu d'admiration pour le régime italien commence à entrer dans les têtes (2).

Les Français ne l'adopteront certainement pas; et en effet ils n'ont pas besoin d'un régime autoritaire. La fin que celui-ci se propose est de substituer rapidement à une mentalité d'indifférence, une mentalité de dévouement ardent et effectif envers la patrie, et de la protéger contre toute influence adverse jusqu'à ce qu'elle soit profondément enracinée, ce qui advient présentement chez nous. Même les Français saisissent que si Cavour a fait l'Italie, Mussolini fait actuellement les Italiens. Or ce résultat en France est atteint depuis des siècles, car il y a des Français depuis Jeanne d'Arc.

Mais ils se rapprocheront de notre régime en disciplinant la démocratie et le parlementarisme. La France demeurera probablement un Etat libéral, mais dont le gouvernement ne sera plus livré sans réserve au caprice parlementaire et démocratique. Si la différence de régime entre eux et nous vient ainsi à diminuer, une des causes principales de division disparaîtra.

* * *

Il reste la question des émigrés. Les émigrés italiens sont en France un million, affectés pour la plupart aux plus durs travaux, que les Français refusent et que les Italiens, « mourant de faim », acceptent, fut-ce à salaires réduits. L'Italien, pour le Français, est le tailleur de pierres, le terrassier, le maçon : basse main-d'œuvre à leur service. Représentants des professions libérales et touristes sont des merles blancs : beaucoup de Français n'en ont jamais vu.

Ils nous réputent donc une nation de miséreux; peu importe que ces modestes travailleurs soient les gens les plus probes et actifs du monde. Malheureusement une partie d'entre eux est le rebut politique et moral de l'Italie, anarchistes et criminels de droit commun. La France, qui leur a donné refuge pour ennuyer l'Italie (3), s'en mord maintenant les doigts, parce qu'ils suscitent le désordre chez elle, et, pour ne pas les rendre à l'Italie, cherche à les déverser sur la Belgique et la Suisse, qui refusent de les recevoir. Ces individus, poussés par la haine contre le régime qui les a expulsés, dénigrent l'Italie à plein gosier.

Comment voulez-vous que les Français nous estiment? Je me rappelle l'air offensé d'une jeune fille en lisant que l'Italie n'est pas débitrice de la France, comme elle le croyait, mais la France de l'Italie, fut-ce pour une somme minime : 150 millions. Dire à

(1) Il faut se souvenir — observe justement l'auteur dans un autre de ses articles — que les Français, pour leur revalorisation, sont partis de 244 et nous de 145. Proportionnellement en arrivant à 124, ils ont donc revalorisé plus que nous à 92. (Note du traducteur.)

(2) Notons au passage que l'auteur ne paraît pas se demander ce qui adviendrait en Italie si Mussolini mourait, lui aussi. Les récentes attributions confiées au grand Conseil fasciste paraissent vouloir parer à cette éventualité. (Note du traducteur.)

(3) Nullement, mais par fidélité aux traditions de l'hospitalité française, toujours accueillante aux réfugiés politiques, et parce que la France a besoin de main-d'œuvre étrangère. (Note du traducteur.)

une femme qu'elle ressemble à une Italienne est à ses yeux une insulte (1). Cela se comprend. Si vous lui dites qu'elle paraît Américaine, elle est ravie parce qu'elle pense aux riches et élégantes petites Américaines qu'elle voit circuler; tandis que, pour elle, paraître Italienne veut dire ressembler à l'ouvrière mal vêtue qu'elle rencontre dans les plus pauvres quartiers. C'est la raison la plus commune et la plus profonde d'un certain dédain envers nous. Comme peuple, bien entendu, car comme individu quiconque d'entre nous possède leur culture et leur éducation est aussitôt traité à l'égal d'un des leurs, sauf par quelques Français du Nord qui sentent le « boche » à une lieue... Déjà ils méprisent le Français du Midi : imaginez ce qu'il en est de nous, encore plus latins!

Dans la masse du peuple, ce mépris va pourtant diminuant de jour en jour; et c'est presque un lieu commun de reconnaître que l'Italie progresse. Des auteurs célèbres dans les domaines les plus divers, comme Henry Bordeaux et Clément Vautel, ont magnifié récemment la prodigieuse rapidité de ce progrès...

Les Français ne nous détestent pas : cela, ôtons-nous-le de la tête. Comparons les sentiments qu'ils éprouvent envers les Allemands, bien que leur gouvernement fasse une propagande intense pour le rapprochement, et nous verrons qu'ils n'éprouvent à notre égard que de la jalousie... Laissons faire le temps. Quand, avec l'aide de Dieu, nous les aurons égalés ou dépassés depuis un bon nombre d'années, l'habitude de nous considérer comme leurs égaux ou leurs supérieurs ôtera tout fondement à cette jalousie et la changera en estime et en respect. Les fortunes récentes ne peuvent pas prétendre à l'amour immédiat des anciens riches.

D'ailleurs, ne vaut-il pas mieux être enviés que plaints?... Cherchons à nous montrer généreux et pensons que si nous avions vu grandir aussi rapidement à nos côtés un voisin aussi puissant, notre jalousie ne serait pas moindre.

CAMILLE VIGLINO.

(Traduit de l'italien par Maurice Vuissard.)

CHRONIQUE D'ART

1,618..... ou le secret de la Beauté

La philosophie grecque est à base mathématique. Ce n'est pas dans la substance des phénomènes mais dans leur « structure » que Pythagore, et après lui Platon, situaient et cherchaient la réalité.

L'ordre et la beauté de l'Univers étaient pour eux fonction des nombres. Ils voyaient dans ceux-ci l'essence et le symbole de toutes choses. Pythagore avait déjà remarqué que non seulement tout concept, tout « fait » géométrique avait comme correspondant un « fait », une loi arithmétique parallèle, mais que toute harmonie (à commencer par l'harmonie musicale) dépendait d'une proportion, d'une relation numérique « *Αυτὸς βίος ἁρμονία* » disait Platon en parlant de celui qu'il nomme dans le *Timée* le « Grand Ordonnateur ».

Il est curieux de constater à quel point les mathématiques modernes s'accordent avec cette conception, avec la théorie des groupes, aboutissement et couronnement de la science moderne.

(1) Cela peut être vrai dans certains milieux populaires ou particulièrement superficiels. Il va de soi que toutes les femmes françaises, surtout les plus cultivées, ne sont pas aussi stupides. (Note du traducteur.)

les frontières déjà estompées entre les mathématiques pures, la physique, la logique, et la théorie de la connaissance se sont complètement effacées. Le rêve de Pythagore et de Platon, la synthèse complète de l'univers sensible en idées — nous semble devoir devenir une réalité.

Dans un ouvrage qui vient de paraître (1) M. Matila C. Ghyka, a résumé sous une forme extrêmement vivante, quelques-uns des travaux poursuivis ces temps derniers dans ce sens par des chercheurs subtils.

Grâce à eux, il semble que le voile léger, mais impénétrable, qui recouvrait jusqu'à présent, ce qu'on a appelé le « miracle grec » commence de se soulever.

Les considérations platoniciennes entre autres sur la « Proportion » restées obscures sous leur apparente clarté, faute de graphiques, prennent soudain leur plein sens à nos yeux.

Déjà, les esthétiques de la Renaissance Italienne s'étaient efforcés de les traduire par des chiffres.

Pacioli, Fra Luca Pacioli de Borgo, l'ami de Piero de la Francesca d'Alberti, de Léonard de Vinci, de Jacopo da Barbari en avait établi le premier la formule. C'est la fameuse section dorée, ou nombre d'or, appelée aussi la « Proportio divina ».

Elle n'est autre que la proportion que l'on obtient en partageant une longueur donnée en deux parties inégales telles que le rapport entre la plus petite et la plus grande soit égal au rapport entre cette dernière et la somme des deux.

Si nous désignons par a et b , les deux segments ainsi déterminés sur une droite, elle se traduit par la formule algébrique $\frac{a}{b} = \frac{a+b}{a}$

Or si nous posons $\frac{a}{b} = x$

Nous obtenons $x = \frac{x+1}{x}$

d'où $x^2 = x+1$ ou $x^2 - x - 1 = 0$

Cette équation du second degré en x a comme racine

$$x = \frac{1 + \sqrt{5}}{2}$$

Ce qui nous donne si nous excluons la racine négative qui n'est d'ailleurs que l'inverse de la racine positive, x ou $\frac{a}{b} = \frac{\sqrt{5} + 1}{2} =$

1,61803398875... nombre algébrique incommensurable, banal à première vue mais qui possède, comme l'on va voir, parmi les autres nombres de cette classe, des caractéristiques uniques.

M. Matila Ghyka qui désigne ce nombre par la lettre grecque ϕ , comme l'ont fait les mathématiciens qui l'ont étudié, en particulier MM. Mark Barr et Schoaling, nous en énumère toute une série; nous nous bornerons à n'en citer que les principales.

De l'équation initiale $x^2 = x+1$ ou $\phi^2 = \phi + 1$ puisque $\phi = x$, résulte en multipliant indéfiniment tous les termes par ϕ .

$$\begin{aligned} \phi^3 &= \phi^2 + \phi \\ \phi^4 &= \phi^3 + \phi^2 \\ \phi^5 &= \phi^4 + \phi^3 \end{aligned}$$

C'est-à-dire que la série 1, ϕ , ϕ^2 , ϕ^3 , ϕ^4 , de même que toute série ayant ϕ comme raison géométrique participe à la fois de la nature d'une progression géométrique et d'une série arithmétique.

Un terme quelconque de la série est donc toujours égal à la somme des deux précédents.

ϕ étant égal à 1,618, on a également $\frac{1}{\phi} = 0,618$ et $\phi^2 = 2,618$, soit une remarquable identité des parties décimales des fractions indéfinies $\frac{1}{\phi}$, ϕ , ϕ^2 .

Le rapport ϕ se retrouve d'autre part dans nombre de tracés dits : réguliers, par exemple dans le triangle rectangle, dont les côtés sont en progression géométrique, triangle qui règle le tracé de la grande pyramide de Gizeh; dans le décagone régulier où l'on trouve $R = \phi$ (R étant le rayon du cercle circonscrit, ρ le côté du décagone) dans le décagone étoilé où l'on a $R = \frac{\rho}{\phi}$; il marque également le rapport entre le côté du pentagone étoilé et le côté du pentagone régulier, de même qu'il marque le rapport pour le pentagone régulier entre les rayons du cercle inscrit et le rayon du cercle

circonscrit. On a, en effet, $\frac{r}{R} = \frac{\text{rayon cercle inscrit}}{\text{rayon ou cercle circonscrit}} = \frac{\phi}{2}$.

Il figure de même dans le triangle isocèle à angle au sommet de 36°, ou triangle sublime, qui dérive du pentagone étoilé, ainsi que dans le triangle isocèle dont la hauteur est égale à la base, toutes formes que nous rencontrons fréquemment parmi les tracés réguliers. On le découvre encore, lui ou ses dérivés, dans toute une série d'autres figures, que nous ne pouvons songer à énumérer ici, mais dont on trouvera la nomenclature complète dans l'ouvrage de M. Matila Ghyka.

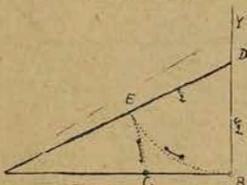


Fig. 1.

On se donne le segment $AB = c$.

Sur BY , perpendiculaire à AB , on porte $BD = \frac{AB}{2} = \frac{c}{2}$ on

joint AD , puis on porte $DE = DB = \frac{c}{2}$. Avec A comme centre,

on décrit l'arc de cercle EC ; C est le point cherché tel que $\frac{AC}{CB} = \frac{AB}{AC} = \phi$.

On peut aussi (fig. 2) se donner les segments $AC = a$ et construire b et x .

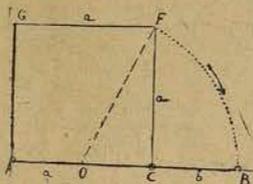


Fig. 2.

Il est bon de noter ici que si ϕ est un nombre incommensurable, il appartient à la catégorie des nombres qui peuvent se construire euclidiennement, c'est-à-dire rigoureusement au moyen de la règle et du compas. Il est représentable par une longueur exacte au moyen d'une construction très simple, que nous reproduisons ci-dessus (figure 1).

Sur $AC = a$, on construit le carré $ACFG$; on mène la ligne OF joignant à F le milieu O de AC , et avec O comme centre on décrit l'arc de cercle FB . CB est la longueur cherchée du petit segment.

Le rectangle ayant comme côtés ces deux segments a et b ainsi définis, est un rectangle ϕ c'est-à-dire un rectangle dont le rapport entre les côtés est égal à ϕ .

Ce rectangle a entre autres, comme propriété d'avoir pour gnomon (1) un carré. M. Jay Hambidge, l'auteur américain de *Dynamic Symmetry*, dont M. Matila Ghyka analyse longuement les travaux, l'intitule « the rectangle of the whirling squares » le rectangle des carrés tournants (voir fig. 3). On voit, en effet,

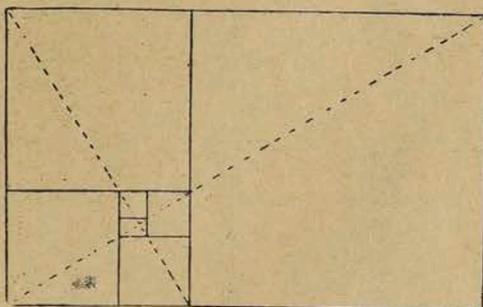


Fig. 3.

que si on construit sur le plus grand côté de ce rectangle son gnomon, et que si l'on continue la construction gnomonique sur le nouveau rectangle ainsi obtenu, la série des carrés qui en résultent s'enroule autour de la figure primitive à la façon d'une spirale indéfinie. Il est un des meilleurs exemples des carrés tournants au sujet desquels Hambidge d'une part, sir Thomas Cook d'autre

(1) Le gnomon est la figure qui juxtaposée à une autre figure donnée produit une figure semblable à la figure initiale.

(1) *Esthétique des proportions dans la Nature et dans les Arts*. N. R. F.

part dans son ouvrage intitulé « The Curves of Life » ont émis une série d'observations d'un intérêt captivant.

Hambidge divise les rectangles en rectangles « statiques » et en rectangles « dynamiques ». Les rectangles statiques sont ceux dont le module ou rapport du grand côté au petit côté, s'exprime par un nombre entier (1, 2, 3, ...) ou fractionnaire (2/3, 4/3, ...).

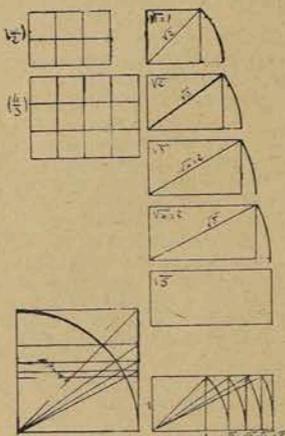
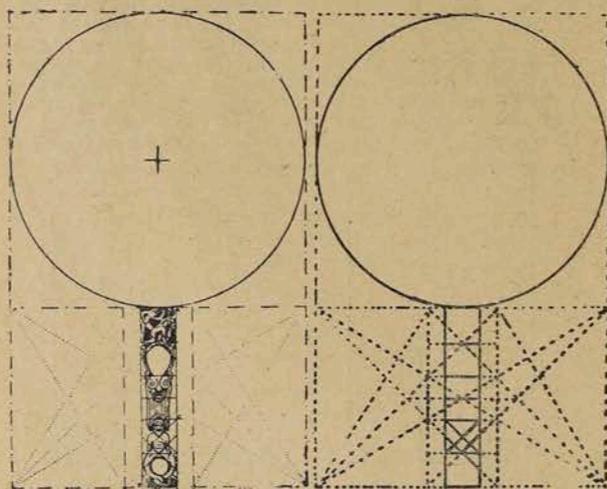


Fig. 4.
Rectangles statiques
et rectangles dynamiques.

Les rectangles dynamiques, ceux pour lesquels le module est un nombre incommensurable « euclidien » — c'est-à-dire pouvant se construire graphiquement. La figure 4 montre à gauche les rectangles statiques $\frac{3}{2}$, $\frac{4}{3}$ et à droite les rectangles dynamiques $\sqrt{2}$, $\sqrt{3}$, $\sqrt{5}$; le carré et le double carré (à modules 1 et $2 = \sqrt{4}$) appartiennent aussi bien à la série statique qu'à la série dynamique (1).

Or, après avoir compilé un grand nombre de mesures, se rapportant aux monuments, statues, vases, ustensiles rituels égyptiens et grecs, M. Jay Hambidge est arrivé à la conclusion que tout l'art grec de la grande époque (VI^e au II^e siècle avant J.-C.) comme avant lui l'art égyptien, était fondé sur l'emploi de rectangles « dynamiques », manifesté par l'absence de rapports simples commensurables entre la plupart des longueurs (contrairement à la théorie modulaire « statique » attribuée à Vitruve).

Parmi les rectangles dynamiques spécialement employés comme générateurs de formes, les plus fréquemment rencontrés sont le rectangle à module $\sqrt{2}$ et le rectangle à module ϕ , le rectangle des carrés tournants cité plus haut. Le premier étant d'ailleurs intimement apparenté au second puisque ($\phi = \frac{\sqrt{5} + 1}{2}$).



1. Ustensile rituel grec.

2. Son tracé harmonique ϕ .

Ces deux rectangles font donc partie du même thème de modulation harmonique.

(1) Comme le module d'un rectangle suffit à déterminer sa forme, on suppose en général, le petit côté égal à l'unité; le grand côté sera alors numériquement égal au module. Les deux figures au bas de la figure 4 montrent les cinq rectangles 1, $\sqrt{2}$, $\sqrt{3}$, $\sqrt{4} = 2$, $\sqrt{5}$, rassemblés sur le même diagramme. Sur la figure de gauche ils ont le côté horizontal en commun, sur celle de droite, le côté vertical.

M. Hambidge a établi par ailleurs qu'en décomposant à leur tour ces rectangles « harmoniquement », c'est-à-dire en les subdivisant en rectangles et en carrés au moyen des diagonales et de lignes

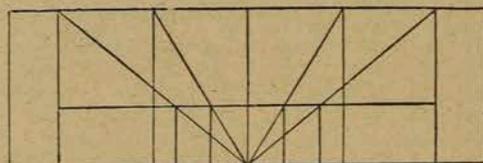
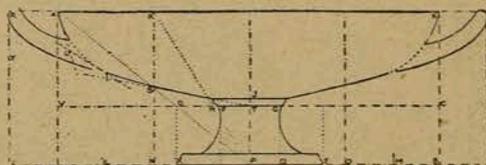


Fig. 6.
1. Kylix. — 2. Son tracé harmonique. — 3. Schéma du tracé.

perpendiculaires à celles-ci abaissées des sommets, et de parallèles aux côtés menées par les points d'intersection obtenus, toutes les surfaces ainsi déterminées seront des fonctions du module du rectangle initial.

Cela lui a permis d'établir pour la mensuration de ses modèles des diagrammes particulièrement suggestifs. Nous en reproduisons deux ci-dessous (fig. 5-6).

C'est ainsi que sur les cent quatre vingt-deux vases grecs à encadrement « dynamique » du Musée de Boston, il a pu établir que dix-huit sont basés sur le thème $\sqrt{2}$ (six ayant comme encadrement le rectangle ($\sqrt{2} = 1,4142 \dots$ lui-même), six sur le thème $\sqrt{3}$ (dont trois encadrés par le rectangle $\sqrt{3}$) et tous les autres soit nonante-huit sur des thèmes dérivant de ϕ ou de $\sqrt{5}$ qui est lui-même comme nous l'avons vu un dérivé de ϕ .

Il est à noter que ces thèmes dynamiques ne se mélangent pas. Le module primitif une fois choisi, c'est d'après lui que les surfaces se décomposent. C'est ainsi qu'on verra par exemple des combinaisons du thème $\sqrt{5}$ ou ϕ qui sont consanguins, mais point du thème $\sqrt{2}$ ou $\sqrt{3}$ avec le thème ϕ . Cette loi du non-mélange des thèmes dynamiques dans une même surface (1) mise en lumière par Jay Hambidge est une des plus importantes contributions à l'étude des phénomènes esthétiques.

D'autre part, la constatation qu'il a faite de la remarquable prédominance des Schémas dynamiques dans les statues et objets grecs mesurés par lui et par ses collaborateurs, et en particulier du schéma basé sur le thème ϕ et ses dérivés tendrait à faire croire que les auteurs des œuvres examinées ont sciemment adopté ces schémas. S'il en est ainsi M. Matila Glyka aurait raison de considérer la découverte de Hambidge comme de toute première importance pour l'histoire de l'art et comme la clef du problème que Viollet-le-Duc posait sans le résoudre au sujet du mécanisme « harmonique » de la composition grecque.

Nous examinerons dans un article prochain d'autres applications de ces schémas dynamiques, notamment les modulations en ϕ qu'un autre esthéticien, sir Th. Cook a constatées au cours de ses études sur la croissance harmonieuse des formes organiques.

Nous les étudierons aussi en fonction du corps humain et de ses parties. Pour ce qui est des monuments, Hambidge a poursuivi éga-

(1) Pour les volumes, la loi n'est plus aussi stricte.

lement à leur sujet, ses mensurations. Il a trouvé notamment pour module du rectangle d'encadrement du fronton du Parthéon 1,708

soit $2 \frac{(2\phi - 1)}{\phi + 2}$ qui livre au moyen de quatre diagonales seulement

les principales proportions horizontales et verticales. Le rectangle d'encadrement du plan se compose des mêmes éléments (τ et $\sqrt{3}$) que la façade.

Dans le temple de Paestum appelé la « basilique » le plan est un double carré, et le rectangle de façade (englobant le fronton) un rectangle ϕ ; le module ϕ se retrouve à l'intérieur dans le proportionnement des deux rangées de colonnes superposées. On retrouve encore le module ϕ ou ses dérivés dans quantité d'autres tracés, tant dans l'art grec, que dans l'art égyptien. Nous n'en citons ici que quelques-uns à titre d'exemple. Pour les autres, nous renvoyons le lecteur au livre de M. Matila Ghyka.

L'archéologue norvégien M. Lund (1), également cité par M. Matila Ghyka, qui sans connaître les travaux de Hambidge ni sa théorie des rectangles dynamiques, essaya plus spécialement de redécouvrir les procédés de composition harmonique des architectes gothiques, est arrivé lui aussi à la conclusion que ce rectangle typiquement « hétéroméque » auquel se référaient les pythagoriciens, et dont la combinaison avec le carré constituait une clef d'harmonie, devait être précisément le rectangle irrationnel à module ϕ , le rectangle des carrés « tournants » de Hambidge.

Dans les études qu'il a faites sur la plupart des cathédrales gothiques de l'Europe, il a toujours retrouvé le double carré et la section dorée, c'est-à-dire le rapport ϕ .

Il semblerait que de maître d'œuvre en maître d'œuvre, un même secret jalousement conservé se soit transmis. Comme le dit M. Matila Ghyka, « c'est le pentagramme des Phythagoriciens, qui se retrouve comme symbole visible dans l'église byzantine de Spalato (500 A. D.), comme sceau lapidaire dans la cathédrale norvégienne de Nidaros, et qui, combiné avec le carré et le double carré en une construction également due aux disciples du géomètre de Samos, paraît maintenant fournir la clef grâce à laquelle les symphonies de pierre de Trondheim, Strasbourg, York, Notre-Dame de Paris, Amiens, Beauvais, Cologne, livreraient le secret de leur géométrie complexe. »

Ce grand secret, à la poursuite duquel les esthéticiens italiens de la Renaissance se sont évertués avec une telle passion et que certains d'entre eux semblent avoir été bien près de posséder les découvertes d'un Hambidge, d'un Lund, d'un sir Th. Cook, vont-elles enfin nous le dévoiler? Ou suivant le mot de Bourdelle : « L'art est une algèbre voilée qui prend les jours de ceux qui soulèvent son voile » devons-nous nous résigner à ne point connaître les lois qui régissent l'harmonie des sphères?

Quoi qu'il en soit, de telles recherches sont passionnantes. Un livre comme celui que M. Matila Ghyka vient de consacrer à l'Esthétique des formes est un merveilleux stimulant pour l'imagination. Il ouvre sur l'art et la vie des perspectives éblouissantes. Nous ne pourrions faire autrement que d'y revenir.

MARCEL SCHMITZ.

(1) Dans son ouvrage *Ad Quadratum*, Éditions Morancé.

L'erreur de Tolstoï

Le célèbre écrivain russe eut trop de génie, il occupait dans l'opinion contemporaine une place trop haute pour qu'un bref essai suffise à poser en pied sa complexe et puissante personnalité. Je voudrais aujourd'hui en marquer seulement quelques traits. Cette longue existence de plus de quatre-vingts ans paraît, au premier regard, se diviser en deux périodes contradictoires : celle du romancier et celle de l'apôtre. A étudier de plus près Tolstoï, on reconnaît que cette contradiction fut une logique. *Guerre et Paix* et *Anna Karénine*, ces maîtres livres de sa maturité, annonçaient déjà, par leur seule technique, le profond déséquilibre qui devait aboutir au tragique avortement intellectuel de ses vingt-cinq dernières années. J'essaierai de dire pourquoi et de dégager l'enseignement contenu dans cette lamentable fin d'un artiste aussi grand qu'incomplet.

I

Quand Maupassant était tout jeune, — il me l'a raconté souvent, — Flaubert le soumettait à cette humble discipline : considérer un objet quelconque jusqu'à ce qu'il en perçût l'individualité irréductible. « Il y a, en ce moment, plusieurs cochers de fiacre à la station du coin de la rue », lui disait-il. « Pas un ne ressemble aux autres. Descends. Tu vas les étudier. Tu m'apporteras cent lignes où chacun d'eux soit caractérisé. » Je n'ai jamais lu une page de Tolstoï sans me rappeler cette anecdote. C'est la définition même de son talent et de sa facture. Personne n'a possédé à un plus haut degré le don d'immobiliser devant soi une physionomie, une attitude, un paysage, puis de dégager le détail significatif et singulier, celui qui ne permet la confusion avec aucune autre physionomie, aucune autre attitude, aucun autre paysage. Ce pouvoir s'étendait du monde extérieur au monde intérieur. Les moindres sentiments des personnages dont Tolstoï raconte l'histoire sont saisis et précisés avec une incomparable entente de la nuance et de la spécialité. Il ne distingue pas seulement un homme d'un autre homme, si analogues soient-ils, il le distingue de lui-même. De même qu'il n'y a pas deux feuilles identiques dans une forêt, il n'y a pas deux émotions identiques dans un même cœur. Tolstoï arrive à noter cette diversité, à la rendre perceptible. Ce sens et ce souci de l'individuel donnent aux scènes auxquelles il nous fait assister une véritable présence. Bezouchof, le prince André, Natacha, Levine, Anna, Vronsky, sont là, dans la chambre. Nous n'y croyons pas. Nous les voyons. Si l'art d'écrire consistait uniquement dans l'évocation, Tolstoï n'aurait pas de rivaux. Il suffit de le comparer à d'autres maîtres, un Balzac, un Molière, un Shakespaere, pour reconnaître qu'il lui manque une autre qualité, sans laquelle il n'est pas de chef-d'œuvre accompli. Cette qualité, la rhétorique classique la nommait d'un terme bien modeste : la composition. Le *Ménage de garçon*, *Tartufo*, *Hamlet*, — je cite au hasard, — sont composés. Ils représentent des types d'art très différents. Un caractère leur est commun : ils ont un milieu, un commencement, une fin, un point de vue. Rappelez-vous, par contraste, *Guerre et Paix* et *Anna Karénine*, ces récits qui pourraient continuer indéfiniment, où les incidents se succèdent comme les images dans un cinématographe, sans progression, sans perspective, sans plan général, ces tableaux déroulés sous une même lumière qui en détache le moindre relief, ces scènes toutes égales en importance. Vous vous rendez compte qu'avec toute sa force Tolstoï n'est encore qu'un génie informe et inachevé, comme ces ébauches

Tarifs actuels pour l'étranger

- Le prix de l'abonnement pour l'étranger est fixé comme suit
- I. — Pour l'Allemagne occupée (militaires en service actif) 10 belgas
 - II. — Pour le Grand-Duché de Luxembourg 11 belgas
 - III. — Pour le Congo belge 12 belgas
 - IV. — Pour l'Albanie, Algérie, Allemagne, Argentine, Autriche, Bulgarie, Congo français, Côte d'Ivoire, Espagne, Estonie, Ethiopie, France, Gabon, Grèce, Guinée française, Haïti, Hongrie, Lettonie, Maroc, Martinique, Mauritanie, Niger, Oubangi-Chari, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Réunion, Roumanie, Salvador, Sarré, Sénégal, Serbie, Croatie et Slavonie, Somalis, Soudan, Tchad, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Tunisie, Turquie, Uruguay, Républiques Soviétiques Socialistes, Brésil, Egypte, Mexique, Equateur 17 belgas
 - V. — Pour tous les autres pays 20 belgas

de Michel-Ange, dont Georges Lafenestre, dans un poème trop peu connu, a célébré la beauté mutilée :

*Au fond du bloc, taillé brusquement comme un arbre,
On devine, râlant sous son manteau de marbre,
Le géant qu'il recouvre et ses membres tordus...*

C'est que la composition n'est pas seulement une qualité littéraire. Elle est une vertu de l'esprit. Que dis-je? elle est l'esprit même. Elle est tout simplement le don de situer ses impressions, de les classer, de les penser. Parmi les phénomènes humains que le romancier ou le dramaturge a pu observer, les uns étaient fugitifs et secondaires, les autres essentiels. Il y a, dans la réalité, une subordination des faits, une échelle des valeurs entre les passions, comme entre les êtres. Composer, c'est reconnaître cette subordination. Nous ne sommes pas ici dans l'artifice. Nous nous conformons à la nature. J'ai souvent entendu dire que l'incohérence d'un livre comme *Guerre et Paix* reproduisait merveilleusement l'incohérence de la vie. Ce sophisme ne résiste pas à la réflexion. La vie n'est incohérente que pour les intelligences incapables de démêler les causes. Elle est, au contraire, intimement et profondément logique pour qui sait voir ces causes, et le grand art littéraire consiste à montrer cette nécessité intérieure, l'ordre secret sous l'apparente anarchie des événements. Tolstoï ne semble pas s'être douté de cette vérité. Quand il l'a rencontrée, mise en pratique, par exemple dans les livres de son admirable compatriote Tourgueniev, il a crié à la convention. Il n'a pas soupçonné que la convention réside, au contraire, dans cet impressionnisme à outrance, dont il nous a laissés des modèles épiques. J'en trouve la preuve dans cette absence de figures de son esthétique. Entre parenthèses, Flaubert est tombé dans la même erreur quand il a écrit *l'Education sentimentale*. Rien de plus factice et qui soit plus contraire à ce qui se passe dans la réalité. Cette réalité ne peut être montrée que si elle est connue. Elle n'est connue que si elle l'est par quelqu'un. Elle ne se présente donc jamais que considérée à un point de vue. Je répète le mot. Il exprime avec netteté la loi de tout rapport entre les choses et l'esprit. Pour avoir méconnu cette vérité, Tolstoï n'a pas monté dans la sphère des génies supérieurs. Melchior de Vogüé, qui le goûtait tant, a dit du plus étonnant de ces livres : « *Guerre et Paix* n'est pas un roman, c'est une *Somme*, la somme des observations de l'auteur sur tout le spectacle humain... » Traduisez cette phrase si heureuse : elle signifie que l'auteur de ce colossal et chaotique ouvrage y a jeté pêle-mêle, dans une intrigue mal conduite, sans avoir su les mettre au point, un énorme amas de documents, ramassés par une sensibilité d'une acuité merveilleuse, retenus par une mémoire d'une extraordinaire précision, avivés, animés par l'imagination la plus puissante. Ce sont les matériaux précieux d'un grandiose édifice. L'édifice n'est pas construit.

II

La facture seule de ces ouvrages révélait donc, dans le Tolstoï des meilleures années, une disproportion entre la puissance d'observer et celle d'interpréter ses observations. Taine avait une expression pour définir les esprits vraiment philosophiques. « Ce sont ceux qui voient les génératrices », disait-il. Tout dans l'univers sentimental et moral, comme dans l'univers physiologique, est conditionné. Il y a un déterminisme de nos émotions et de nos actions, comme il y en a un de notre innervation et de notre circulation. Cette doctrine, évidente pour quiconque a fait un peu de psychologie scientifique, ne diminue pas les notions de liberté et de responsabilité. Elle les précise. Nous sommes libres, à chaque minute, de choisir entre de très petites volitions. Ces choix, indéfiniment répétés, s'additionnent et créent en nous

des habitudes bonnes ou mauvaises. Chacun de nos actes est donc conditionné par notre passé. D'autre part, ce passé lui-même est conditionné par deux autres éléments : le passé de nos parents ou notre hérédité; le passé de la classe à laquelle nous appartenons ou notre milieu. Ces deux facteurs sont eux-mêmes conditionnés par un passé plus large, par un milieu plus vaste, et c'est la nation, — elle-même conditionnée par la race. Une formule résume toutes ces hiérarchies : l'individu est fonction de la société. C'est à cette conclusion qu'aboutissent les génies comme Balzac, comme Molière, comme Scott, comme George Eliot, — je cite de nouveau au hasard, — qui ont eu le sens des causes. Tolstoï, lui, n'avait ce sens à aucun degré. Cette lacune de son génie était reconnaissable au manque total d'ordre qui dépare ses plus beaux romans. Ce qui n'était qu'un défaut intellectuel devait faire sa perte dans la crise qui marqua pour lui les environs de la cinquantième année. Il a raconté lui-même, avec cette franchise qui donne un tel accent à toutes les lignes échappées de son être le plus intime, comment il s'était réveillé un jour, épouvanté de sa propre âme : « J'ai vécu dans le monde cinquante-cinq ans. Mettez à part les années de l'enfance. J'ai vécu trente-cinq ans nihiliste, au sens propre du mot, non pas socialiste et révolutionnaire, suivant la signification déterminée où l'on prend ce mot, mais nihiliste, c'est-à-dire *vide de toute foi*. » Cet état d'étonnement attristé devant le résidu laissé en nous sur le tard de nos jours, par les vaines agitations de ce « monde qui passe », — qui a pu commencer de vieillir et ne pas en connaître l'amertume? Musset en a donné une description anticipée d'une poignante éloquence dans ses *Vœux stériles* :

*L'homme, soudain, rencontre une source limpide.
Il s'arrête, il se penche, il y voit un vieillard.
Que me dirai-je alors, quand j'aurai fait mes peines?...*

Chez nous autres Occidentaux, ce frisson de remords devant la vie mal dépensée passe le plus souvent bien vite. Tolstoï était un Russe. Il appartenait à cette étrange race qui semble avoir le goût de la douleur, tant elle est capable de prolonger les impressions cruelles, de les approfondir, de les renouveler, de les exaspérer. Il portait en lui des atavismes d'impressions mystiques que les dissipations de sa jeunesse, les travaux de son âge mûr, le bonheur même de son mariage avaient trompés sans les assouvir. Dès l'instant où il se fut prononcé distinctement ces mots, en réalisant leur horreur : *Vide de toute foi*, il lui fut impossible de ne pas tendre les énergies de sa nature à combler ce gouffre de néant qu'il sentait là, ouvert dans son cœur, impossible de ne pas la chercher, cette Foi, devenue du coup le plus impérieux besoin de ce cœur, comme elle en avait été le plus méconnu.

C'est ici que nous pouvons saisir le point où le Tolstoï de la seconde époque se relie au Tolstoï de la première. Le vigoureux artiste de *Guerre et Paix* n'avait jamais connu les personnages qu'il peignait avec une telle saillie qu'à l'état d'actualité, si l'on peut dire. Leurs états d'âme lui étaient toujours apparus comme des réalités concrètes et complètes, jamais comme des résultats. Il ne les avait jamais conçus dans leurs antécédents, dans leurs conditions. Ce talent d'individualiser, que je signalais tout à l'heure comme le don supérieur de son intelligence, avait fini par ne plus laisser de place en lui au pouvoir de généraliser. Imaginez un tel homme en proie à une violente crise morale. Il n'en concevra la solution qu'individualiste. C'est dans son for individuel qu'il rentrera pour en faire jaillir cette foi qui lui manque. C'est à sa conscience individuelle, à elle seulement, qu'il demandera le mot sauveur. Il ne se dira pas que cet appétit d'idéal et de certitude dont il souffre lui a été transmis par des ancêtres, qui l'ont eux-mêmes satisfait par la religion. Qu'il vienne de *releger* et qu'il porte en lui l'idée de *recueil*, ou de

religieuse, et qu'il signifie *réunion*, ce mot implique la tradition, le renoncement au sens propre, l'adhésion du jugement individuel à un jugement collectif. Il n'y a jamais eu, il n'y aura jamais de religion sans Eglise. C'est la loi même de ce phénomène qu'il soit grégaire. Parler de religion individuelle, c'est parler d'un cercle carré. Les trente dernières années de l'existence de Tolstoï se sont passées à tourner et à retourner dans la fièvre et la révolte, dans l'espoir et le désespoir, dans l'enthousiasme et dans l'impuissance, cet insoluble problème.

Suivez dans ses ouvrages : *Ma Religion, la Sonate à Kreutzer, Qu'est-ce que l'art?, la Puissance des Ténèbres*, la tragédie de cette impuissante recherche. Il a cru trouver la parole de vie dans l'Evangile. Il y est allé directement. Il n'a pas pris garde non plus aux conditions où s'est élaboré ce livre : le Christ n'a pas donné l'Evangile au monde, il lui a donné l'Eglise. Tolstoï a prétendu le traduire, ce livre, hors de toute Eglise, à la lueur de la conscience individuelle, et qu'y a-t-il trouvé? Une doctrine qui est la négation de toute société, de toute tradition, de toute science, de tout art, le plus redoutable enseignement d'anarchie. Pourquoi? Dans la pénétrante étude que j'ai déjà citée, Vogüé l'a expliqué par une seule citation : « Pendant longtemps, je ne pus me faire à cette idée étrange qu'après dix-huit siècles durant lesquels la foi chrétienne a été confessée par des milliards d'hommes, après que des milliers de gens ont consacré leur vie à l'étude de cette loi, il m'était donné de découvrir la loi du Christ comme une chose nouvelle. Mais, si étrange que ce fût, c'était ainsi. » Reconnaissez-vous le terrible délire d'orgueil auquel aboutit inévitablement l'appel à la conscience individuelle? Si nous sommes les juges absolus des dogmes, les juges absolus de la morale, les juges absolus des lois de la société, que faisons-nous d'autre que de nous appliquer l'antique promesse de séduction et de péché : « *Et eritis sicut Dei, scientes bonum et malum* »? Pour avoir voulu chercher la Foi où elle n'est pas, où elle ne peut pas être, dans la Raison superbe et solitaire, Tolstoï rencontre précisément le mal qu'il s'acharne à fuir : cet égotisme, sensuel et mondain hier, aujourd'hui mystique et délibérément sauvage. Mais c'est toujours l'égotisme, et la preuve en est dans l'inquiétude où se sont consumés ses derniers jours. Tant de bonne volonté et si peu de paix, si peu de cette lumière sereine dont rayonnent, à l'approche de la mort, les âmes qui se sentent en communion avec l'éternelle vérité! Cette fuite hors de la maison familiale, à la veille de l'agonie, cette suprême angoisse promenée sur les routes glacées à la recherche d'un suprême asile, quel symbole! En lisant ces sinistres détails, je me rappelais, comme si la chose datait d'hier, Tourgueniev parlant de Tolstoï, dans le salon de Taine qui habitait, en face de Saint-Thomas-d'Aquin, une maison aujourd'hui démolie. C'était la première fois que j'entendais ce nom, alors inconnu chez nous. L'auteur de *Pères et Enfants* nous analysait, avec la plus chaude générosité d'artiste, les magnificences de *Guerre et Paix*. Je crois l'entendre nous citant un passage où Tolstoï, pour donner la sensation de la nuit à la campagne, montre un oiseau s'envolant, et l'on entend dans le silence le bruit que font en se touchant les pointes de ses ailes. C'est une phrase de Tourgueniev, de ce noble rival méconnu, que je voudrais poser, comme une couronne, sur la tombe du grand tourmenté d'Iasnaïa-Poliana... Ah! l'émouvante et triste phrase, si humaine, si pitoyable, et qui termine un récit profondément, intensément Russe : « Paix à ton âme, pauvre être incompréhensible! »

PAUL BOURGET.
de l'Académie Française.

Le premier épanouissement des libertés religieuses en Belgique (1830-1847)⁽¹⁾

La fièvre d'action des catholiques.

A lire la plupart des auteurs qui ont écrit sur notre histoire contemporaine, on pourrait croire que celle-ci ne comporte, au point de vue religieux, qu'un seul fait particulièrement saillant : la résistance du clergé et des fidèles à l'anticléricalisme libéral. Nous ne voulons contester ni la fréquence ni l'importance de ces batailles. Mais il existe, grâce à Dieu, d'autres spectacles et des spectacles plus attrayants dans notre passé religieux depuis 1830. Ainsi, entre 1830 et 1847, on voit les catholiques, poussés non plus par une fièvre de combat mais par une fièvre d'action, et soucieux de ne pas perdre de temps, s'organiser dans divers domaines. Bien des lettres écrites à cette époque par des catholiques et surtout par des prêtres, sont animées du même enthousiasme qui souffle dans ces lignes inédites adressées, le 18 mars 1831, par le P. Boone, un des prêtres les plus zélés d'alors, au général de la Compagnie de Jésus :

« Des messes solennelles, des neuvaines qui se succèdent, tant de convents et de fervents catholiques, l'attachement pur et inviolable au souverain pontife, la foi qui se renouvelle partout dans les campagnes par la présence des premiers pasteurs qui les visitent pour administrer la confirmation, les séminaires plus fervents et plus réguliers qu'avant la suppression, les congrégations qui s'y établissent et qui font tant de bien dans les petits séminaires et dans les pensionnats, les chapitres des cathédrales renouvelés en partie par des hommes dignes d'estime, l'union entre les chefs des diocèses pour prendre une marche uniforme, les retraites ecclésiastiques pour les curés et les vicaires qu'ils introduiront unanimement dans leurs diocèses, l'opinion publique très prononcée contre toute atteinte en matière d'enseignement et d'administration ecclésiastique, opinion publique plus catholique qu'avant la Révolution, tant de préjugés détruits et qu'il sera difficile de ressusciter à l'avenir, tout cela fait espérer... »

Il n'est pas possible de tracer ici un tableau complet de la réorganisation religieuse qui suivit 1830; ni d'énumérer les manifestations les plus ordinaires, après la Révolution, de l'esprit de zèle, de la charité et de la ferveur catholique. Nous croyons pouvoir grouper tout l'essentiel en nous attachant d'abord au rétablissement de la nonciature de Bruxelles et aux ecclésiastiques qui furent chargés de cette haute fonction jusqu'en 1847; ensuite aux évêchés et aux évêques belges, aux grands et aux petits séminaires où se forment les membres du clergé séculier, aux visites pastorales, qui mettent l'évêque en contact direct avec tout son troupeau, et aux doyennés qui servent de rouage intermédiaire entre l'évêque et ses curés; en troisième lieu au ministère le plus employé et le plus efficace pour renouveler la ferveur religieuse, à savoir les missions intérieures; à l'enseignement libre aux divers degrés; aux ordres religieux; enfin, à quelques-unes des manifestations du zèle et de la charité catholique : missions étrangères, œuvres des bons livres, sociétés de Saint-Vincent-de-Paul.

Nonciature de Bruxelles.

L'ancienne nonciature de Bruxelles n'avait plus eu de titulaire depuis 1794. Elle ne fut rétablie qu'en 1842, mais, dès 1835, le Saint-Siège accrédita un internonce à Bruxelles. En 1832, déjà, Léopold 1^{er} écrivait au vieux Metternich : « Vous feriez une *bonne œuvre* si vous vouliez engager la cour de Rome à envoyer ici un homme sensé comme nonce. Ceci serait important pour les véritables intérêts de la religion. Heureux le petit peuple qui, à l'issue de tant de révolutions, a su conserver encore des sentiments religieux ». Le choix de Mgr Gizzi plut au Souverain. Quelques mois après l'arrivée à Bruxelles du délégué pontifical (juil-

(1) Ces pages forment le chap. II de l'*Histoire catholique en Belgique de 1831 à 1914*, qui doit paraître bientôt dans le T. II de l'*Histoire de la Belgique contemporaine*, sous la direction de M. l'abbé Deharveng. Le chapitre premier est intitulé : La conquête des libertés religieuses (1825-1831).

let 1835), Léopold I^{er} déclarait ce prélat un « homme absolument capable et intelligent ». Dans son inexpérience des choses de l'Église et son ignorance du passé religieux de la Belgique, le Roi eût voulu faire du nonce le chef de l'Église de chez nous », et lui voir exercer « la direction suprême, fût-ce même sans ostentation ». Les évêques et les catholiques belges ne partageaient naturellement pas ce désir. Certains d'entre eux — ce fut le cas pour Barthélemy Dumortier — redoutaient même que l'établissement de relations diplomatiques régulières entre la Belgique et le Vatican ne nuisît plus qu'il ne servît aux intérêts religieux de notre pays. A Mgr Gizzi, rappelé en juin 1837, succéda Mgr Fornari, d'abord comme internonce, puis (avril 1842) comme nonce. Peu de diplomates pontificaux s'imposèrent davantage au Roi et aux milieux officiels par l'intelligence de nos institutions, par la modération de l'esprit et par l'aménité du caractère. Mais, après cinq ans, qu'il disait avoir passés au paradis, Mgr Fornari dut aussi regagner Rome. Mgr Pecci, le futur Léon XIII, resta à Bruxelles d'avril 1843 à la fin de 1845, et y obtint pleinement la confiance des évêques, avec lesquels son prédécesseur s'était trouvé plus d'une fois en désaccord. Par leurs fonctions, les nonces servent surtout d'intermédiaires entre le Vatican et le Gouvernement; mais ils furent amenés plus d'une fois, par le prestige de l'autorité qu'ils représentent, à jouer un rôle dans la politique religieuse, particulièrement à rechercher, voire à imposer une conciliation, en cas de conflit entre les autorités civiles et le corps épiscopal.

Les six évêchés belges.

En 1834, le nombre des évêchés belges, fixé à cinq à la suite du Concordat, est porté à six, par le rétablissement de l'évêché de Bruges. Trois d'entre eux, Malines, Namur et Liège, s'étendent à deux provinces. Postérieurement à 1834 et jusqu'au traité de Versailles, quelques modifications seront encore apportées à certaines circonscriptions diocésaines. Un bref du 2 juin 1840 séparera des diocèses de Liège et de Namur les cités, terres et villes du Grand-Duché de Luxembourg et du Limbourg, arrachés à la Belgique par l'adhésion de la Hollande au traité des XXIV articles. Un bref du 9 mars 1841 détachera la Zélande du diocèse de Gand. Enfin, le 18 mai 1842, des échanges de paroisses auront lieu entre les évêchés de Liège et de Namur, afin d'en faire coïncider les limites religieuses avec celles des provinces civiles de Liège, de Namur et de Luxembourg.

Mgr Sterckx.

L'archevêque de Malines au moment de la Révolution, Mgr de Méan, mourut le 15 janvier 1831 et ne vit donc pas l'achèvement de cette œuvre constitutionnelle dont il avait salué les débuts avec tant de joie. Engelbert Sterckx, son plus fidèle conseiller et, avec Van Bommel, l'un des agents principaux de la résistance, fut choisi par le pape pour lui succéder. Né en 1792, il se trouve être en 1831 le plus jeune des évêques. Pendant plus de trente-cinq années, on le verra déployer des qualités remarquables d'organisateur. Sa correspondance encore inédite révèle l'étendue de son action et la multiplicité de ses initiatives. Il apporta à les mener et à les réaliser beaucoup de prudence, de connaissance des hommes et des choses, de sens pratique, de fermeté, voire d'audace, jointes à une bonhomie qui gagnait les personnes et diminuait à ses propres yeux les difficultés. Il s'imposait par la dignité de ses fonctions, par son intelligence et sa bienveillance, par l'ardeur de sa piété et aussi par l'élévation de sa taille et la noblesse de ses manières. On l'appelait à Rome « le beau cardinal des Flandres ». Sa parole manquait cependant de chaleur et sa phrase de relief.

Mgr Van Bommel.

Dès son arrivée aux Pays-Bas, Cappacini avait été séduit par les qualités de Van Bommel, qu'il considérait comme le prêtre « le plus prudent, le plus instruit, le plus exemplaire » de tout le royaume, dont il louait « la droiture, la loyauté, l'éloquence, la clarté d'idées, la politesse, l'amabilité et la docilité ». Plus tard, cependant, il modifiera quelque peu son jugement et reprochera à l'évêque de Liège son manque d'expérience et sa trop grande franchise. Van Bommel, en effet, se distingue du cardinal Sterckx par sa fougue et son manque de mesure; il n'a pas, au même degré que lui, le don de l'opportunité et le génie organisateur; mais il le dépasse par la rapidité de ses conceptions et, semble-t-il, par l'étendue et la profondeur de ses connaissances. En butte à des attaques plus violentes que ses collègues, Van Bommel pourra se glorifier de n'avoir jamais recherché que la grandeur et la liberté de l'Église.

Sterckx et Van Bommel, le premier, jusqu'en 1867, le second, jusqu'en 1852, occupent incontestablement l'avant-scène de l'histoire religieuse; les autres chefs des diocèses semblent plus effacés. Trois évêques cependant, sacrés avant 1847, se distinguèrent par la longueur de leur carrière comme par leurs qualités pastorales: Mgr Dehesselle, à Namur, de 1836 à 1865; Mgr Labis, à Tournai, de 1835 à 1872; et Mgr Delebecque, à Gand, de 1838 à 1864.

La pénurie des prêtres.

Assurer le recrutement et la formation du clergé: telle devait être et telle fut la préoccupation primordiale des évêques.

La pénurie de prêtres se faisait surtout sentir en 1830 dans les diocèses wallons, où, nous assure Pierre Kersten, « des paroisses de 7 ou 8,000 âmes étaient abandonnées aux soins d'un curé accablé d'années et d'infirmités, qui a pour tout aide un jeune vicaire ou qui n'en a pas ». Dans les Flandres et dans le Brabant, on ne se plaignait guère du manque de curés et de vicaires. Mais, « il est à observer, continue Kersten, que si, dans beaucoup de lieux, le nombre actuel de prêtres suffit aux besoins les plus pressants du peuple, ce n'est pas que ce nombre soit grand, ni même qu'il soit proportionné à la population, mais c'est que, malheureusement, une partie de cette population a cessé de remplir ses devoirs religieux et se passe du ministère du prêtre. On trouve, même dans ces provinces si catholiques, de grosses agglomérations de 12, 13, 14,000 âmes, confiées aux soins d'un curé et d'une couple de vicaires, mais dont un tiers de la population ne s'approche plus des sacrements, même au temps pascal. D'autre part, des paroisses encore très ferventes de 5 à 6,000 âmes sont à la charge d'un curé avec 3 ou 4 vicaires, tous occupés du matin au soir.

Il n'y a pour le diocèse de Bruges, ajoute le même informateur, que 500 prêtres, et de ces 500, 443 sont occupés au saint ministère. Or, la population du diocèse était, au 1^{er} janvier 1833, de 606,045 habitants. On comptait donc un prêtre dans le ministère paroissial pour 1,374 âmes. Avant 1797, le clergé du diocèse de Bruges s'élevait à 600 ou 700 prêtres.

Grands et petits séminaires.

Afin de remédier à cette situation, les évêques belges s'empressèrent de rouvrir les séminaires, fermés par les arrêtés de 1825, et de leur donner un statut nouveau, mis d'accord avec les nécessités actuelles.

Onze jours après l'arrêté du roi Guillaume qui rendait facultative la fréquentation du collège philosophique (20 juin 1820), Méan avait publié un mandement sur son séminaire archiépiscopal. Celui-ci serait divisé en deux sections, l'une comprenant les humanités et la philosophie, réparties entre sept années, l'autre la théologie, à laquelle le candidat au sacerdoce vaquerait pendant quatre années. La seconde section put s'ouvrir immédiatement; pour la première, il fallut attendre jusqu'en mai 1830; elle s'établit alors dans les anciens hôtels Hoogstraeten et Coloma, à Malines; en 1836, Mgr Sterckx convertit en petits séminaires les collèges archiépiscopaux de Hoogstraeten et de Basse-Wavre, fondés peu auparavant.

Les choses se passèrent à peu près de la même manière dans les autres diocèses. Bien avant la fin de la première période décennale du royaume de Belgique, chacun possédait non seulement son grand séminaire, mais aussi tous les petits séminaires qu'ils ont conservés de nos jours, à savoir: Gand: Saint-Nicolas; Bruges: Roulers; Tournai: Bonne-Espérance; Namur: Floreffe et Bastogne; Liège: Rolduc, transféré après 1839 à Saint-Trond, et Saint-Roch. Cependant, la philosophie ne commença pas à être enseignée dans tous ces établissements avant 1840. Ajoutons qu'en 1844, les évêques ouvraient encore à Rome le collège ecclésiastique belge où se réuniraient les séminaristes des divers diocèses envoyés à Rome pour leurs études théologiques.

Visites pastorales.

Une tâche aussi urgente que l'organisation de leurs séminaires s'imposait aux évêques, à savoir la visite personnelle de leur territoire. Le diocèse de Liège, par exemple, avait été privé d'évêque, de 1808 à 1820. Aussi Mgr Van Bommel commença-t-il en 1834 ses tournées épiscopales qui furent précédées de longues instructions au clergé et d'une lettre aux fidèles. Il poursuivit cette visite canonique jusqu'en 1843. Mgr Boussen, évêque de Bruges,

de 1843 à 1848, visita personnellement en quatre années toutes les paroisses de son diocèse. Vu les circonstances que nous venons de rappeler, il ne faut pas s'étonner si le nombre des fidèles reçus à la confirmation est parfois considérable. En 1834, l'évêque de Namur a conféré ce sacrement à près de 50,000 candidats dans quatre arrondissements. En 1839, celui de Tournai confirme, en quinze jours, 12,000 fidèles. Mgr Sterckx aimait à dire qu'il était millionnaire, parce qu'il avait confirmé près d'un million de ses ouailles.

Doyennés.

Chaque diocèse est, on le sait, divisé en doyennés et les doyens sont chargés de la surveillance des paroisses, donc aussi des ministres qui les desservent. Il n'avait pas été fait mention de doyennés dans la bulle de circonscription qui suivit le concordat de 1801. Pour se conformer aux articles organiques, les évêques durent établir une *cure de première* ou de *seconde classe*, d'après l'importance de la population, dans chaque canton de justice de paix. Les autres églises paroissiales ne pouvaient être considérées que comme des *succursales*, confiées à des vicaires ou desservants, révocables. Cependant les évêques s'éloignèrent sur un point essentiel de la législation civile en assurant au succursaliste une pleine et entière juridiction dans les limites de son église, ce qui faisait de lui un véritable curé, au sens canonique. Des doyennés commencèrent à s'établir en 1803. L'évêque prenait leurs titulaires tantôt parmi les curés de première ou de seconde classe, tantôt il les choisissait aussi parmi les desservants. L'institution ne se régularisa guère que vers la fin du régime hollandais ou dans les premiers temps de l'indépendance; ainsi à Malines, en 1829, à Liège, en 1833.

Il importait que les doyens reçussent de l'évêque son mot d'ordre et eussent l'occasion de se voir et de se concerter. Dans ce but, des congrégations annuelles de doyens commencèrent à Malines et à Gand, en 1835, à Bruges, en 1836, à Liège, en 1837. Quant au synode diocésain, Mgr Van Bomme fut le premier à la reprendre, en 1851, mais il n'y convoqua que les chanoines, les curés de la ville épiscopale et les professeurs du séminaire.

Les missions intérieures.

Après ces détails relatifs à la réorganisation de la nonciature et des diocèses, il convient d'en donner quelques-uns sur les missions intérieures.

Le succès des missions prêchées en France sous la Restauration avait vivement attiré l'attention du clergé belge. Redevenu libre de ses moyens d'action, il voulut à son tour utiliser systématiquement cette forme d'action apostolique; aucune autre ne paraît avoir produit, après 1830, des fruits plus merveilleux.

La Belgique, ainsi que nous l'apprend encore Kersten, était restée un des pays les plus franchement catholiques. Mais s'il considère la situation religieuse vers 1834, comme améliorée par rapport à celle qui se constatait vers 1815, il l'estime aussi moins bonne qu'avant 1789. Le monde « qui se meut et se montre le plus, le monde inquiet, le monde qui court après l'argent et les plaisirs » compte beaucoup d'incrédules; il en est de même « par défaut d'instruction, par corruption ou par abrutissement », de la « classe d'hommes qu'on voit végéter au sein des grandes villes et dans les lieux de fabriques ». Les indifférents sont plus nombreux encore que les incroyants. A la suite de la Révolution de 1830, la liberté absolue de la presse et l'émancipation complète du théâtre ont exposé bien des âmes faibles à des périls nouveaux et redoutables. Aussi plusieurs mandements épiscopaux roulaient-ils sur les mauvaises lectures, les mauvais spectacles, la sanctification du dimanche, le respect humain. Mais la masse des fidèles est surtout atteinte par la prédication des missionnaires.

Dès sa première année, le précieux *Journal historique et littéraire*, fondé par P. Kersten en 1834, publie de courtes nouvelles, parfois des relations détaillées et des récits « par un témoin oculaire », de missions qui ont eu lieu à Bruges, à Anvers, à Namur, à Ypres, à Ath, à Dixmude, à Montzen, à Fauquemont, à Sauvènière, à Visé, à Galoppe, à Wittem, à Heerlen, à Thimister, à Verviers, à Alost, à Nivelles, à Dieupart, à Strépy-Bracques, à Huissignies-sur-Ath, à Bousoit-sur-Haine, à Malines, à Haine-Saint-Pierre, à Haine-Saint-Paul, à Louveigné, à Assesse. Les cinq volumes suivants de ce périodique ne sont pas moins riches en détails sur ce sujet. Mais comme ceux-ci n'étaient pas fort variés, Kersten jugea bon de diminuer ensuite l'espace réservé à ce genre de faits.

Sans prendre à la lettre toutes les appréciations des missionnaires, toutes leurs anecdotes et surtout toutes leurs statistiques, on doit cependant reconnaître que les populations catholiques, sevrées pratiquement depuis la Révolution française de ces grandes prédications suivies, furent profondément secouées par la parole d'un Père Bernard ou d'un Père Dechamps, rédemptoristes, d'un Père Boone, d'un Père Schoofs ou d'un Père Van de Kerchove, jésuites, d'un Van Dale ou d'un Th. de Montpellier, prêtres séculiers. En effet, de 1830 à 1846, avant l'entrée en scène des fils de Saint François, les prêtres séculiers rivalisent de zèle dans cette œuvre féconde avec les fils de Saint Alphonse et de Saint Ignace. L'évêque de Tournai adresse, le 8 mars 1836, une lettre à son clergé, pour l'exhorter à s'organiser en vue des missions. L'abbé Van Dale, du diocèse de Gand, a prêché, de 1837 à sa mort, en 1843, 85 missions. Dans le diocèse de Bruges, de 1835 à 1840, plus de 100 paroisses ont été visitées par les missionnaires. Or un dixième seulement de ces missions étaient entreprises par des jésuites, les autres furent données par des prêtres séculiers.

Dans le Brabant et dans le diocèse de Namur, les curés s'invitent les uns les autres et, à deux ou trois, ils prêchent la mission. Mais, même dans de petites paroisses de moins de 1,000 âmes, on nous parle, pour les confessions, de 15 et 16 prêtres. Parfois séculiers et réguliers agissent de concert. A diverses reprises, les documents signalent les « manœuvres de l'impie », pour empêcher ou troubler les missions. Ainsi à Charleroi, en 1836, et à Tilff, en 1838. Mais la masse des fidèles ne se laisse pas intimider par les articles virulents de certains journaux, par les cris de la populace, ni même par les bagarres. Toutes les classes de la population paraissent d'ailleurs atteintes par la parole des missionnaires. A Strépy-Bracques, la troisième instruction a été placée vers midi. On y remarque surtout les charbonniers qui s'y rendent au sortir de la houillère et avant même d'avoir pris leur nourriture (1).

É. DE MOREAU, S. J.

Au pays des lois laïques

Lorsque des quais riants et ensoleillés de l'Isère, à Grenoble, le regard parcourt l'admirable paysage qui se déroule devant les yeux, il distingue en amont de la ville les collines verdoyantes qui forment l'avant-plan de la chaîne neigeuse de Belledonne, tandis qu'en aval s'offrent à lui les montagnes du Vercors que le Moucherotte domine de sa masse imposante. C'est, d'une part, descendant du Nord-Est, la vallée fertile du Graisivaudan, de l'autre, remontant vers le Nord-Ouest, la plaine de Sassenage et de Voreppe; à l'extérieur de cette boucle, dans une situation admirable se trouve Grenoble, la jolie petite capitale du Dauphiné, où tout respire la grâce et l'élégance et où la beauté de la montagne s'allie harmonieusement aux charmes d'une vieille cité.

Mais s'il jette les yeux sur la rive opposée de l'Isère, le voyageur est frappé d'y voir surgir, sévère, un rocher abrupt qui domine une citadelle crénelée s'élevant comme une muraille au travers du gracieux paysage avec lequel il contraste si vivement; ce rocher de la Bastille forme l'extrême pointe d'un massif calcaire de la Chartreuse qui se dresse, d'une levée — formidable rempart — dans la boucle formée par l'Isère. Peu de voies d'accès, à peine de vagues torrents dans des gorges étroites et des cols élevés que les routes atteignent malaisément; partout la muraille rocheuse isole le massif et semble le destiner à être une région de recueillement, une Thèbaïde en plein Dauphiné.

C'est de ce massif que, en 1085, s'enfonça saint Bruno accompagné de l'évêque saint Hugues, pour choisir la solitude où s'élèverait l'abbaye dont rêvait cet homme las de la vie agitée et des vains honneurs du siècle; et c'est de ce jour que le désert de Chartreuse prit un sens et naquit à la vie, en attendant que les vertus de ses moines l'aient rendu un des endroits fameux du monde.

De tels souvenirs s'ajoutent à l'attrait de la visite d'un superbe

(1) La seconde partie de cette étude paraîtra dans notre prochain numéro.

pays, décident bien vite l'étranger de passage à Grenoble à entreprendre l'excursion de la Grande-Chartreuse.

De confortables auto-cars ont rendu cette expédition chose aisée entre toutes. Rangés deux par deux sur de moelleux coussins, nous n'avons qu'à nous laisser mener par un habile chauffeur qui, tout en abordant d'un coup de volant sûr les plus périlleux virages de la route, nous crie à pleine voix la nomenclature des pics et des villages, agrémentée d'énergiques raccourcis historiques ou géographiques.

La route de la Chartreuse est un peu le chemin des écoliers. Avant d'aborder le massif montagneux, elle serpente tout autour, comme si elle cherchait un accès. Et de fait, pendant un parcours de plus de 30 kilomètres, la muraille ne laisse voir aucune brèche par où pénétrer dans la place. Mais déjà, se fait sentir l'influence des Chartreux dans ce pays qui constituait en quelque sorte leur zone de protectorat. On sait que ces moines, vivant eux-mêmes de la vie ascétique, avaient réussi à se créer des ressources considérables, notamment par la fabrication de la célèbre liqueur qui porte leur nom; grâce à ce fructueux négoce, les Chartreux étaient devenus les grands bienfaiteurs et les mécènes de la région. Les routes du pays, certains travaux d'art sont leur œuvre; ici une église, là un hôpital sont dus à leur munificence. Tout, jusqu'au nom des villages, rappelle les moines expulsés; on sent qu'ils devaient être le centre et l'âme de ce coin du Dauphiné. Les multiples panneaux-réclames qui jalonnent la route remettent sans cesse devant les yeux le souvenir de l'odieuse spoliation — les uns vantant les mérites de l'authentique liqueur que les religieux continuaient à fabriquer à l'étranger, les autres rappelant que la bonne « Chartreuse » ne saurait être distillée que dans le pays.

À Saint-Laurent-du-Pont, la route tourne brusquement vers le Sud, et s'enfonce dans la montagne par un couloir étroit percé entre des rochers à pic de plusieurs centaines de mètres de hauteur. Le torrent a creusé dans la montagne ce défilé qui n'a que très exactement la largeur de son lit; la route a été taillée en encorbellement dans le roc et constitue la seule voie d'accès possible vers l'intérieur. Le passage en était autrefois contrôlé par les Chartreux qui l'interdisaient aux intrus et notamment aux femmes; c'est à juste titre qu'ils le dénommaient « l'Entrée du Désert ». Seule, leur distillerie était au dehors du Désert, à un pas du défilé; des mercantis s'y sont aujourd'hui installés.

Rien ne peut rendre le charme prendant de cette gorge sauvage qui s'enfonce pendant 5 à 6 kilomètres dans le massif rocheux. De part et d'autre de la route s'élèvent de hautes murailles qui ne laissent voir qu'un petit coin de l'azur, à travers la riche végétation qui couvre leurs flancs et en atténue la sévérité; des chênes chargés de siècles, des hêtres vigoureux, mais surtout des pins de haute taille forment un dôme de verdure à la route et au torrent dont le mugissement emplît la vallée. L'auto-car semble ici un de ces intrus que les moines écarteraient et, comme s'ils sentaient leur indiscretion, les touristes impressionnés se taisent et regardent avec étonnement cette avenue gigantesque de la plus grande des abbayes.

La route monte avec le lit du torrent et voici que, abandonnant son cours, elle emprunte un petit vallon latéral. Le paysage change de caractère; les murailles sont moins hautes, la végétation plus riante. Des érables et des ormes bordent la route qu'entourent des prés verdoyants. Une côte plus raide, et le monastère apparaît brusquement: un long mur, puis un grand bâtiment carré, enfin, une chapelle et toutes les petites constructions qui forment ce magnifique ensemble justement célèbre.

Tout le monde regarde, mais nul ne souffle mot; on sait que cette abbaye est un signe de contradiction et le plaisir que l'on se promettait de cette arrivée est gâté par un sentiment subit de gêne. Sait-on quels sont les sentiments de ses compagnons de route? Aussi a-t-on hâte de les quitter.

La voiture arrive à une vaste esplanade, où stationnent déjà une dizaine de cars. Sur l'herbe piqueniquent des flots de touristes; les papiers gras jonchent le sol. On entend chanter « J't'emmène à la campagne ». A peine sommes-nous descendus de voiture qu'arrivent trois autres cars bondés d'écoliers qui braillent de tout cœur. Pauvres enfants! On les emmène ici sous prétexte de promenade éducative, et c'est pour leur montrer comme une chose normale une abbaye désaffectée; arrivés à l'âge d'homme, comprendront-ils encore ceux qui parleront de la spoliation?

Spectacle écœurant! Fuyons-le au plus vite... Le guide nous annonce pour deux heures la visite du monastère — par groupe de

100 personnes! — avec commentaires du concierge; mais qu'irions-nous voir dans ce tombeau? Et pourrions-nous sans impatience écouter ce domestique des voleurs commenter la vie de leurs victimes? La vue de ce personnage à casquette galonnée nous suffit et le coup d'œil jeté en passant sur l'éventaire chargé de souvenirs de la Chartreuse, derrière lequel trône sa plantureuse épouse. Une affichette annonce que la taxe sur l'entrée aux musées est perçue sur le prix de la visite; décidément, l'ironie sacrilège s'ajoute ici à toutes les profanations. Eloignons-nous.

Une prairie s'étage derrière l'abbaye. Une jeune fille a escaladé un grand calvaire mutilé et grave son nom sur la tête de saint Jean l'Évangéliste, tandis que son père la photographie. Le sacrilège serait-il contagieux?

En haut de la prairie, une source à l'orée du bois; une ombre bienfaisante en cette journée torride, de la fraîcheur, du silence... A nos pieds, l'abbaye étale le jeu admirable de ses toits et de ses clochetons aux faîtes dorés; on n'entend plus les cris des barbares et les arbres masquent leur présence; si l'Angelus sonnait à midi, on pourrait croire l'abbaye encore vivante. Autour du monastère, des champs et des prairies — l'oasis au milieu du désert — en face, un coteau élevé couvert de pins gigantesques. Derrière nous, le Grand Som élève sa cime crayeuse à plus de 1,000 mètres au-dessus de nos têtes. Le site est de toute beauté et bien fait pour le recueillement; il abritait jadis une de ces institutions d'élite qui, cadrant avec le paysage, formaient comme une oasis de paix et d'équilibre dans un monde sans cesse agité et désaxé. Est-ce par souci de l'égalité et pour sacrifier à l'esprit d'universel abêtissement que les Jacobins qui régnaient en France ont remplacé l'abbaye par un musée et les moines par un employé à casquette? Le site est resté le même, mais on en a tué l'âme. Plus rien ne distingue la visite de la Chartreuse du mortel ennui qu'on éprouve à parcourir n'importe quel musée. L'égalité a triomphé.

Et cependant l'idée est venue à un quidam, élu au suffrage universel, que la Chartreuse-Musée pourrait bien ne pas correspondre tout à fait à la véritable destination de cette abbaye. Et cet homme, républicain et laïque, a eu un trait de génie: il a demandé qu'on transforme le vénérable monastère en Maison de repos pour intellectuels fatigués... De cette façon, expliquait-il, la Chartreuse reprendrait son rôle d'autrefois, mais d'une façon plus conforme aux exigences de ce siècle. Pour ce Monsieur, évidemment, les moines ne pouvaient être que de pauvres épaves que le surmenage intellectuel ou des aventures malheureuses avaient poussées à isoler du monde. Les coutumes des siècles d'obscurantisme voulaient qu'ils se fissent moines; sous la Troisième République, ils seront déclarés « intellectuels fatigués » et le cadre historique où ils seront autorisés à étaler le résultat de leur écrasant labeur sera un moyen excellent pour les ratés de la littérature, de la musique ou de la peinture, de faire de la réclame autour de leur intéressante personne.

Le souci de la conservation cérébrale des gâcheurs de papier et de toile ne doit d'ailleurs pas avoir été seul à présider à l'éclosion de cette idée merveilleuse. Les 70,000 francs-or que les caisses publiques sont obligées de consacrer annuellement à l'entretien de ces bâtiments improductifs ont fait également rechercher par les laïques les plus zélés le moyen de se débarrasser d'une pareille charge et, comme les intellectuels ont bon dos, ils ont pensé que le mieux serait d'endosser à une quelconque société de lettrés ce gênant et coûteux mastodonte. Il y aurait bien un autre moyen, ce serait de rendre la Chartreuse à ses légitimes propriétaires; mais de ce moyen-là, la République ne veut pas. Elle ne veut pas rouvrir les portes de la Patrie aux « seuls Français encore en exil » comme les appelle une affiche répandue dans le pays; elle ne veut surtout pas que, avec leurs biens, richesse et influence soient rendues à ces citoyens loyaux et bienfaisants.

Mais entretemps, les communistes ne seront pas inquiétés.

Les appels d'une troupe d'auto nous arrachent à nos réflexions les badauds ont terminé le tour du bien volé et le car s'appête à partir. En hâte, nous dévalons vers la route et reprenons place dans la voiture où nous attendent nos compagnons de voyage. Nous les regardons; ils attendent le signal du départ sans échanger de réflexions, de l'air de gens qui ont bien déjeuné.

Tandis que le car s'ébranle, nous nous tournons vers notre voisin, un digne ecclésiastique, et lui demandons ses impressions sur la visite qu'il vient de faire. Flegmatique, il nous répond, avec un fort accent anglais: « Très intéressant! » ...

DANIEL RYELANDT.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

La Belgique économique.

Dans le premier volume de l'*Histoire de la Belgique contemporaine*, M. FERNAND BAUDHUIN s'est chargé d'écrire son *histoire économique*.

M. Baudhuin, éminent spécialiste de la finance, économiste distingué, professeur et publiciste, a rapidement conquis une grande autorité. Chaires du haut enseignement, quotidiens et périodiques se le disputent, parce que, en des matières où le profane n'entend guère, il possède le secret de tout clarifier. Il débrouille avec aisance l'écheveau le plus compliqué, il élucide les questions les plus obscures, il intègre les faits analysés avec précision dans de lumineuses synthèses.

En une bonne centaine de pages, il vient de condenser toute la vie économique de la Belgique depuis 1830 jusqu'à 1914, de telle sorte que tout l'essentiel s'y trouve, agrémenté d'une foule de détails intéressants. Se bornant à l'exposé historique, il ne s'élève pas aux considérations générales, mais il les suggère, il les appelle et le philosophe trouvera autant de profit à le lire que l'économiste.

L'ordonnance de ce travail est parfaite : trois avenues bien alignées, tirées au cordeau, aboutissant à un rond-point d'où l'on domine tout le paysage.

Dans le premier chapitre, l'auteur passe en revue les trois facteurs essentiels de la production : industrie, agriculture, outillage.

Dans le second, il dessine la courbe d'évolution de notre politique commerciale et douanière.

Dans le troisième, il décompose le mécanisme de nos finances publiques et privées.

Enfin, dans une large synthèse, après avoir décrit l'expansion belge, il nous fait embrasser d'un coup d'œil le développement de la richesse publique, fortune et revenu, depuis le début de l'indépendance jusqu'à la veille de la guerre. Ce bilan accuse une progression constante qui fait grand honneur à nos prédécesseurs.

Nos lecteurs comprendront sans peine que nous ne pouvons songer à explorer minutieusement le vaste domaine dont nous venons de dresser la carte. Il nous paraît plus expédient de mettre en lumière quelques faits saillants et de dégager la conclusion. Pour incomplètes qu'elles soient, ces notations suffiront à donner une juste idée du puissant intérêt de l'ensemble.

Dans le premier chapitre, je relève la découverte du bassin houiller de la Campine. C'est un événement capital dans notre économie. Par ce gisement, riche de plus de dix milliards de tonnes, notre avenir industriel est indéfiniment garanti, grâce à cette réserve surabondante, tandis que le bassin du Sud, qui probablement ne possède pas plus d'un milliard de tonnes exploitables, laissait peser au moins une lointaine menace d'épuisement. Par cette découverte, l'axe de notre industrie tend à se déplacer, à la suite de l'émigration successive d'établissements, vers le Nord, si bien que ce Limbourg, si longtemps terre déshéritée, où la bruyère couvrait de vastes étendues stériles, est appelé à devenir une des régions les plus industrielles de la Belgique. M. Baudhuin narre avec charme cette grandiose histoire, peut-être unique dans les annales des mines. Le Christophe Colomb du Limbourg houiller, le génial ingénieur à la volonté de fer, professeur à l'Université de Louvain, c'est André Dumont. C'est lui qui, dès 1876, affirma sa foi indomptable en l'existence d'un gisement, l'imposa énergiquement à l'opinion, luttant contre vents et marées pendant vingt-quatre ans, et, enfin, triompha, le 2 août 1901, le jour à jamais mémorable où le premier échantillon de charbon fut ramené des profondeurs à la surface. Plus de dix années s'écouleront encore avant le

forage du premier puits, et, par un triste retour des choses d'ici-bas, André Dumont, devancé par les concessionnaires du charbonnage de Winterslag, n'atteignit pas le premier le gisement limbourgeois. Mort en 1920, au cours de la guerre, pendant l'interruption des travaux, il ne connut pas même la joie de voir en activité le charbonnage auquel il avait donné son nom. L'invasion allemande du 4 août 1914 avait aussi tragiquement empêché la fête des prémices projetée à Winterslag pour célébrer, ce jour-là, l'extraction de la première houille. Mais la Belgique reconnaissante doit auréoler d'une gloire immortelle ce grand Belge qui fut un grand savant et un grand chrétien.

Parmi les pages les plus curieuses, je note celles qui ont trait à l'histoire du railway belge. Les difficultés rencontrées dans son établissement, les résultats financiers de l'entreprise, tout cela exposé avec une précision mathématique intéressera vivement le lecteur, mais l'évocation des débuts lui paraîtra particulièrement pittoresque et instructive. En avance de dix ans sur la France elle-même, emboitant le pas à l'Angleterre, le jeune royaume de Belgique se place d'emblée à la tête du progrès, il a hâte de prouver au monde qu'il est viable et assuré de son avenir. Dès 1820, les Liégeois se préoccupent de construire une route de fer pour relier Anvers à la Meuse. La révolution de 1830 arrête à peine cet élan, puisque ces industriels sont, dès octobre de cette année, en instances auprès du Gouvernement provisoire et si l'intervention de la politique n'avait pas cassé les ailes à l'initiative privée, la ligne entre Anvers et Liège eût été construite déjà en 1832. Mais l'idée étatiste prévalut et c'est la loi du 1^{er} mai 1834 qui décréta le réseau partant de Malines comme point central, à cause de sa position géographique, et se dirigeant à l'est vers la frontière de Prusse, par Louvain, Liège, Verviers; au nord, vers Anvers; à l'ouest, sur Ostende par Termonde, Gand, Bruges; au midi, sur Bruxelles et vers les frontières de France par le Hainaut.

Cette loi qui nous fit si grand honneur devant l'Europe ne passa pas sans une vive opposition et l'auteur prend plaisir à rappeler l'épouvantail que l'invention des chemins de fer dressait devant certaines imaginations apeurées. Tel député s'alarmait au nom de l'agriculture ruinée par la fumée des locomotives; tel autre s'effrayait de la quantité de fer qui allait épuiser nos mines; le pompon revenait à un ingénieur déclarant « Le chemin de fer est une absurdité sous le rapport de l'art et une sottise sous le rapport commercial et diplomatique ». Ah! quel revirement dans les idées! Aujourd'hui, nul ne s'étonne du lancement de machines homicides passant comme des bolides à travers les agglomérations les plus denses! Nul, hormis quelque rétrograde de mon espèce.

* * *

La grosse question que soulève l'histoire de notre évolution commerciale et douanière est celle du libre-échange et de la protection. On connaît là-dessus l'enseignement des maîtres, notamment celui de Charles Périn, qui a défini les principes en cette matière avec une autorité inégalée dans sa *Richesse* et son *Précis*.

En soi, la liberté des échanges se justifie par le principe des utilités gratuites ou de la diversité providentielle des aptitudes et des conditions d'existence des populations. Elle est légitimement limitée par le principe des nationalités. Ainsi sont fondées de nombreuses dérogations à la liberté : droits à l'entrée sur les produits étrangers, en tant qu'impôts pour l'enrichissement du trésor public; droits prélevés comme prime en faveur d'industries naissantes en lutte contre des industries étrangères anciennes; droits protecteurs d'industries en décadence susceptibles de se relever.

Deux erreurs extrêmes : le libre-échange radical et absolu qui engendrerait le *laissez-faire, laissez-passer*; le protectionnisme radical et absolu qui paralyserait les forces productrices par la routine et la torpeur. « De savoir ce que tel ou tel pays peut, à un moment donné, comporter de liberté commerciale, ou de ce que l'état de son industrie peut réclamer encore de protection, c'est

une question de fait qui ne peut être résolue que par un examen détaillé de la vie industrielle de chaque pays en particulier. »

Avantages et préjudices des deux systèmes mis en balance, il semble bien que la formule qui les concilie le plus heureusement est celle-ci : *la protection comme moyen, la liberté comme but.*

Avec ces théories, il est intéressant de confronter le déroulement des faits en notre pays, tel que l'a retracé M. Baudhuin.

Il faut partir de cette constatation, pénible ou flatteuse pour notre amour-propre national : du point de vue de nos intérêts économiques, la révolution de 1830 n'était ni justifiée ni avantageuse. Il nous en a coûté cher de nous rendre indépendants, de nous séparer de la Hollande qui avait ouvert pour nous, en 1822, l'ère de la reconstitution économique, qui offrait à notre industrie les vastes marchés de ses colonies, nos excellentes clientes.

Après la séparation, les industriels désorientés demandèrent leur salut à des droits protecteurs sur les fers, les toiles, les céréales, les draps, le café, tout en abaissant d'autres droits en faveur de la France. Les céréales furent soumises au jeu de l'échelle mobile qui frappait des droits en sens inverse de l'élévation des prix.

Retardé dans sa marche ascendante par des traités de commerce avec la France, avec le Zollverein, le protectionnisme triompha chez nous à partir de 1842, triomphe jusqu'à l'outrance vers 1845. Alors éclate une crise redoutable, alimentaire, industrielle, financière qui arrive à son point culminant en 1848, année néfaste.

Enfin, on comprit, à la lumière des événements, que la Belgique, surpeuplée pour l'époque, dépourvue de matières premières, devait pour nourrir ses habitants et alimenter son industrie, troquer sa main-d'œuvre, ses fabricats contre des céréales et des matières premières, qu'il fallait donc produire et exporter à bon compte, que, conséquemment, la Belgique s'anémiait sous le régime du protectionnisme, lequel rendait impossibles ces conditions du marché, par les entraves apportées aux échanges.

Voilà, dit M. Baudhuin, le fait le plus aillant de notre histoire douanière à l'avènement du libre-échange qui apparaît comme la planche du salut national. Il note les progrès de l'idée nouvelle, les péripéties, parfois épiques, d'une lutte entre partisans des deux systèmes opposés, l'issue marquée par la défaite des protectionnistes, en 1859 et le ralliement à peu près unanime au libre-échange. Cette brillante victoire fut l'aurore d'une ère de prospérité due, pour bonne part, mais non exclusive, à l'abaissement des barrières douanières. Il est trop juste de faire aussi entrer en ligne de compte les progrès techniques et les facteurs qui, dans le monde entier, ont contribué à l'enrichissement des nations depuis le milieu du XIX^e siècle.

Au reste, dès 1882, le protectionnisme se réveille dans les tractations avec la France et, à partir de 1885, l'agriculture réclama et obtint la protection des droits. Il faut reconnaître cependant, malgré les revendications, d'ailleurs modérées, du « protectionnisme agraire » qu'en somme la Belgique resta fidèle, tant qu'elle le put, à la liberté des échanges avec réciprocité. Elle voit dans la protection le moyen, dans la liberté, le but.

L'histoire de nos finances n'a pas été faite jusqu'ici. L'esquisse présente en offre un raccourci extraordinairement instructif. Voilà un résumé succinct, substantiel, médullaire, qui aurait sa place marquée sur toutes les tables de rédaction. Que de bêtises elles épargneront aux journalistes chargés d'apprécier les budgets ! Que d'erreurs elles redresseront !

On y trouvera d'abord une histoire de « nos finances » : nos débuts si pénibles, l'affermissement graduel de notre crédit, la fameuse crise de 1848, crise de trésorerie, et son heureux dénouement, la crise moins grave commencée en 1877, inaugurant l'ère des déficits, atteignant son summum en 1883, due pour une part réelle, à la détestable gestion financière du gouvernement libéral, le redressement de la crise par le gouvernement catholique dès 1885, la magnifique période enfin, qui va de 1900 à 1913, à la veille de la guerre. Il y a bien quelques ombres au tableau, mais il reste vrai que ceux qui ne l'ont pas connue ne connaîtront pas la joie de vivre ici-bas. Nous avons salué ces rives, suivant un mot fameux de Thiers, nous ne les reverrons plus. Finances prospères, richesse du pays, facilité de l'existence, fiscalité légère, budgets équilibrés. Quand reverrons-nous ces temps heureux ?

Il ne faut pas désespérer cependant. « Les crises, écrivait Charles Périn, sont au nombre des épreuves de la vie présente auxquelles les meilleurs et les plus forts, parmi les individus comme parmi les nations, se trouvent toujours soumis. Elles deviennent, par les efforts que l'on fait pour les surmonter, une nouvelle source de progrès. Chez les peuples doués d'une force morale suffisante, on verra, après quelque temps, la prospérité passagèrement compromise, reprendre son cours régulier. »

Sur la dette publique, ses conversions et son amortissement, sur le système fiscal, impôts directs, successions et enregistrement, impôts indirects, évolution fiscale de 1850 à 1913 ; sur les questions monétaires, la fondation de l'Union latine, la dépréciation de l'argent : sur la Banque nationale et ses opérations, sur ce vaste ensemble où fourmillent les questions les plus épineuses, le lecteur, à l'école de M. Baudhuin tiendra le fil d'Ariane dans ce labyrinthe. Un aperçu sur nos grandes institutions de crédit complète ce chapitre que seul pouvait écrire un spécialiste expert.

Nous voici parvenus au rond-point d'où se découvre tout le panorama de la Belgique économique. L'auteur déploie d'abord largement l'horizon devant nous : c'est l'expansion coloniale, le Congo avec son immense réservoir de richesses ; c'est l'expansion financière et industrielle par les entreprises de transport, par la création des tramways à Naples, Trieste, Lemberg, Barmen-Eberfeld, Florence, Milan, Bergame ; par l'extension de notre activité au bassin du Donetz en Russie méridionale, voire par notre audacieuse pénétration en Chine, en Amérique.

Alors se pose la grosse question : quelle est, au vrai, notre situation économique depuis 1830 ? La Belgique est-elle restée stationnaire ? A-t-elle connu la décadence ? A-t-elle progressé, soit par une marche en spirale, avec des alternatives de haut et de bas, soit par une ascension régulière et constante ?

Il est certain que nous sommes partis de très bas. Sur les quatre millions de Belges de 1830, un million vivait dans l'aisance un million végétait dans le besoin, le reste flottait entre les deux. Les quatre cinquièmes des maisons n'avaient qu'un étage, l'instruction peu répandue, le sixième de la population était secouru, les salaires misérables. Il est certain que, depuis 1830, la Belgique a réalisé un immense progrès. M. Baudhuin, qui a la science d'un actuaire, a chiffré ce progrès en tablant sur deux dates de recensement, 1846, 1895, pour le confronter avec les chiffres d'avant-guerre.

L'inventaire de la fortune publique qu'il dresse pour 1846 accuse une situation lamentable, un niveau de vie très bas, l'avisement du travail. Le mouvement de la population ne s'avance, en général, que lentement à la limite des subsistances, l'équilibre n'est pas réalisé chez nous entre l'accroissement numérique et le développement des ressources. Et quelle force donc nous fera franchir cette passe ? Quelle force nouvelle donnera une vigoureuse impulsion à la production, relèvera les salaires, fera monter le niveau de vie, accordera l'accroissement de la population avec l'accroissement de la richesse ?

Il n'y a qu'une réponse donnée à cette question par l'histoire de l'économie, et, tant pis si elle confond brutalement les creuses idéologies du marxisme : c'est l'avènement du machinisme et du capitalisme, que Marx et ses adeptes, Vandervelde en tête, ont représentés et fait voir aux jobards, comme la source de la misère et de toutes les infortunes.

Cinquante ans ont passé, et les chiffres de 1895, malgré la dure période de 1885 à 1900, accusent un développement énorme de la richesse nationale allant de pair avec l'augmentation de la population. M. Baudhuin, à force de science et d'ingéniosité, de patient labeur aussi, est parvenu à synthétiser dans un tableau général les résultats de toutes ses recherches. Nous le reproduisons comme la plus éloquente démonstration du progrès de la Belgique.

Années	Population milliers	Fortune nationale		Revenu national	
		Totale millions	p ^e habit. francs	Total millions	p ^e habit. francs
1846	4.337	13.750	2.460	1.159	270
1895	6.410	29.830	4.560	3.280	510
1913	7.638	50.945	6.700	6.488	850

On le voit : la progression est constante, celle du revenu plus rapide encore que celle de la fortune. La pauvre petite Belgique, mutilée et méprisée de 1830, marchait, à la veille de la guerre, l'égale de la France et de l'Allemagne, elle précédait la Hollande, l'Italie, beaucoup d'autres pays. Dans cet universel progrès, l'amélioration des classes laborieuses est palpable.

Ces chiffres dont la valeur scientifique est hors de toute contestation torpillent tous les bâtiments de guerre du socialisme. Ces chiffres battent ses théories et ruinent tous ses axiomes.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur le mouvement ascendant simultané de la population et de la fortune nationale. Encore une fois, les faits jetten à bas le malthusianisme de toute couleur. A première vue, il paraîtrait que moins on est de partageants, plus grande sera la part de chacun. C'est une vue superficielle de primaire. En réalité, plus on est de producteurs, plus forte est la production, plus large la répartition.

M. Baudhuin a rigoureusement vérifié les paroles de ce maître, Charles Périn, que je ne me lasse pas de citer, parce qu'il a dominé son époque par la hauteur de ses vues : « Tous les progrès sont étroitement liés au progrès de la population. Quand il s'arrête, tous s'arrêtent avec lui. Le progrès de la population est à la fois la source, la fin et le signe de tous les progrès, parce que, dans l'ordre terrestre, tout se fait pour les hommes et que rien ne se fait sans eux. Une population qui s'accroît constamment ne peut maintenir sa prospérité que par des efforts énergiques et incessants, et ces efforts donnent naissance à toutes les grandes conquêtes de l'homme sur le monde. Le mouvement toujours ascendant de la population réalise le progrès par la vie pénible, le seul que Dieu ait permis à l'homme. »

On sait que la sagesse antique avait le sentiment de cette loi providentielle et qu'elle a trouvé dans Virgile son merveilleux interprète.

Pater ipse colendi

Haud facilem esse viam voluit, primisque per artem

Movit agros, curis acuens mortalia corda

Nec torpere gravi passus sua regna veterno.

(Géorgiques, I, 121.)

Jupiter lui-même a rendu difficile la culture des champs ; le premier, il l'imposa comme un art, y excitant les mortels par l'aiguillon du besoin et ne souffrant pas que son empire s'endormit dans une lâche indolence.

J. SCHYRGENS.

FRANCE

Le Parlementaire et le Diplomate

D'un article du comte de Saint-Aulaire, ambassadeur de France, dans le Figaro, nous détachons cet extrait :

L'encombrante actualité n'a pas permis de donner toute l'attention qu'elles méritent aux pages éloquentes et si instructives que M. Camille Barrère a récemment consacrées à la mémoire de Léon Bourgeois. Désigné pour le remplacer à l'Institut par un vote unanime, il a évoqué sa vie et ses travaux dans une notice qui est également digne de tous les suffrages. On y goûte cette indépendance et cette fermeté de pensée qui ajoutent aux prestiges de la sagesse les garanties du caractère. Je ne sais si, dans le genre académique, ces vertus sont plus strictement obligatoires que dans le genre diplomatique. Si elles y demeurent facultatives, elles sont un hommage d'autant plus flatteur pour le mort dont elles rehaussent la louange en la tempérant.....

* * *

Parmi les vues profondes ou ingénieuses qui abondent dans l'étude de M. Barrère, nous sommes obligé de choisir. Nous signa-

lerons le passage où, ayant à retracer l'œuvre d'un des représentants les plus éminents de notre régime parlementaire, il est amené à comparer, et à opposer, les méthodes de ce régime des deux côtés de la Manche. Dans un lumineux raccourci, il rassemble les traits essentiels du parlementarisme anglais et nous offre en même temps, par antithèse, l'image du nôtre :

Neutralité absolue du gouvernement dans les élections où, s'il avait le désir d'intervenir, il n'en aurait pas les moyens puisqu'il n'a pas de représentants hors de la capitale, l'administration provinciale étant entièrement assurée par les autorités locales ; élection du candidat qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages, fût-ce à une voix de majorité, sans deuxième tour de scrutin ; validation des élections soustraite à la Chambre et déferée au pouvoir judiciaire dont l'indépendance vis-à-vis des autres pouvoirs est entourée de garanties inviolables ; en cas d'annulation, déclaration, sans nouveau scrutin, de l'élection du concurrent ; obligation de la présence réelle des députés et interdiction du vote par procuration ; défense de proposer un nouveau crédit sans la contre-partie d'une réduction équivalente ; absence de tribune d'où, ailleurs, les députés, plus enclins à déployer leur génie qu'à traiter leur sujet, s'adressent aux autres tribunes, à l'univers, à la postérité, tandis que le député anglais, parlant de sa place et sans pouvoir produire un discours écrit, se contente, selon l'expression anglaise, d'une éloquence « pédestre » qui va plus vite, plus loin et plus droit que les ailes de papier dont s'affuble notre faux lyrisme ; enfin, droit de dissolution exercé sans réserve et sans appel par le gouvernement, et qui est devenu si traditionnel que le Cabinet en use au cours de presque toutes les législatures, parfois même deux fois dans une année, sans soulever d'objections, sans provoquer ni crise ni malaise.

Ce système assure la séparation des pouvoirs, la liberté des citoyens, la sincérité du vote, la dignité des débats, l'indépendance et la stabilité des gouvernements. Il est d'autant plus tutélaire que les mœurs le consacrent et le vivifient. La forte discipline des partis restreint leur nombre, maintient leur cohésion, stimule la concentration de la vie politique. Même depuis que la formation d'un troisième parti, celui des travaillistes, a rompu la tradition de l'alternance des libéraux et des conservateurs, et imposé des coalitions, cette discipline porte automatiquement au gouvernement des *leaders* incontestés. Ils sont donc à même de se préparer au pouvoir ou de l'exercer avec toute l'énergie qui, en France, s'épuise à le conquérir ou à le conserver.

Ainsi s'équilibrent chez nos voisins l'autorité et la liberté, alors que partout ailleurs les Parlements étant supprimés, ajournés ou domestiqués, le gouvernement oscille entre l'anarchie et la dictature. Parfois s'opère, comme en France, la synthèse de ces contraires, mais avec prédominance de l'anarchie dans la sphère des intérêts nationaux, et de la tyrannie dans le domaine administratif et fiscal. Double tare d'un Parlement débile et omnipotent qui, ayant créé, pour s'y appuyer, des forces anonymes et irresponsables, s'y asservit. Ces monstres qu'il a enfantés, syndicalisme et comitardisme, tôt ou tard le dévoreront et, en attendant, le paralysent pour le bien par la terreur et le font marcher pour le mal par la menace.

* * *

Cette caricature de parlementarisme, quand elle s'empare de la politique extérieure, la façonne à son image. Ses plus éminents représentants n'échappent pas à la contagion des erreurs et des illusions qui composent son atmosphère naturelle. Il faut lire le récit pathétique de l'entretien de M. Barrère et de Léon Bourgeois à Rome en 1910. Alors qu'avec une clairvoyance admirable dont tous ses collaborateurs pourraient témoigner, notre ambassadeur annonçait l'orage de 1914, le grand parlementaire lui répliquait :

«Croyez-moi, nous n'aurons plus jamais la guerre avec l'Allemagne.»

Sans doute les conférences de La Haye, où Léon Bourgeois fut notre délégué, l'avaient baigné dans cette buée idéologique et internationale qui masque les réalités nationales. Par contre, sa distinction intellectuelle et son désintéressement — il refusait les plus hautes charges de l'Etat — l'immunisaient contre la fièvre démagogique, maîtresse d'erreur et mère d'un optimisme catastrophique. Son cas n'en est que plus révélateur de cette éclipse du sens commun, fréquente chez les étoiles de la scène parlementaire. Les plus brillantes en sont menacées, puisque Léon Bourgeois figure au palmarès de l'aveuglement.

On doit à sa mémoire d'ajouter qu'il n'a pas, comme tant de politiciens dont notre amnésie nationale fait aujourd'hui des augures, attendu la déclaration de guerre pour y croire. Il fut

membre de ce cabinet Ribot renversé en juin 1914 par l'extrême gauche qui ne lui pardonnait pas de se préoccuper du péril extérieur. On doit aussi inscrire à son actif le scepticisme que, dans le privé, il professait parfois à l'égard d'une Société des Nations, qui malgré ses efforts pour lui donner une armée, n'a même pas un garde champêtre. Quand il la présidait, il disait (mais pas pour le procès-verbal) : « Dans les Etats policés, les gardiens de la paix ont un bâton. » Propos qui le ferait traiter de belliciste par nos surpacifistes. En voulant gratifier la Société des Nations de ce bâton, dont le bois n'existe pas encore et que l'état du monde ne lui permettrait ni d'accepter ni de manier, Léon Bourgeois se montrait chimérique et pratique. C'était un utopiste réaliste, selon l'expression appliquée par Léon Bérard aux partisans des solutions impossibles et nécessaires.

Christofle



COUVERTS-ORFÈVRE

SUCCURSALE DE BRUXELLES

58, RUE DES COLONIES
TÉLÉPHONE: 177-87

ARTICLES POUR CADEAUX
CORBEILLES DE MARIAGE
SERVICES DES BAPTÊMES

SPÉCIALITÉS POUR HÔTELS ET RESTAURANTS

EN VENTE CHEZ LES PRINCIPAUX
ORFÈVRES BIJOUTIERS-HORLOGERS



Facilité — Sécurité — Économie

Supprime radicalement les ennuis du Chauffage

Demandez Notice — Devis — Visite aux

Établ. **PAUL KRAMER**, 174, Chaussée d'Anvers
BRUXELLES

Tôt ou Tard

Vous deviendrez client des

BROSSERIES DE VILVORDE

Avenue de Schaerbeek, 244 à Vilvorde

*C'est alors que vous verrez ce que vous avez perdu
en ne l'étant pas plus tôt*

Brosses, tapis, nattes, raquettes en caoutchouc,
cireuses au pied et à manche de 5 à 15 kilos,
cireuses électriques, cireuses pour bottines,
cires, encaustiques.

♦♦♦ CARRELAGES ♦♦♦

J. Swartenbroeckx

6, Avenue de la Porte de Hal

Téléphone
■ 45911

BRUXELLES

Téléphone
■ 45911

♦♦♦ REVÊTEMENTS ♦♦♦